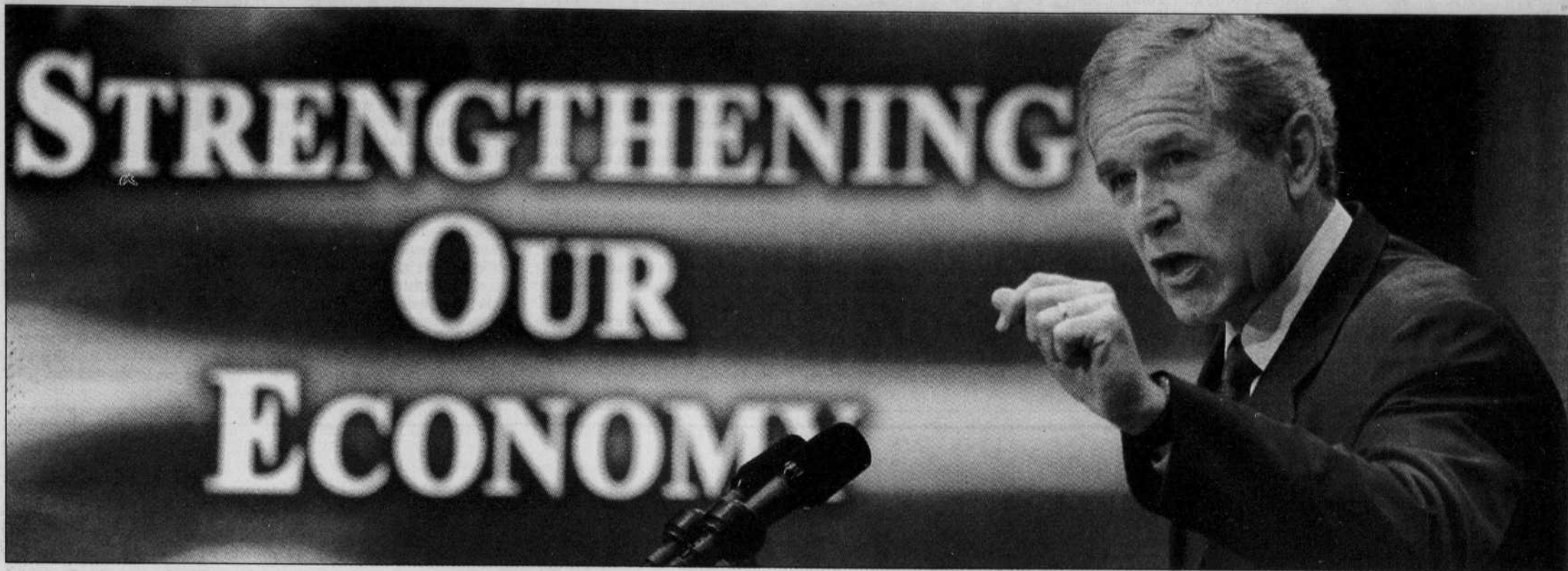


LE DEVOIR



KEVIN LAMARQUE REUTERS

«Notre économie est fondamentalement solide, l'inflation est faible. Nous avons une politique monétaire saine, les taux d'intérêts sont raisonnables», a déclaré le président Bush dans un discours à l'université de l'Alabama, pendant que partout dans le monde les Bourses perdaient des plumes. Comme à une bouée de sauvetage, les marchés attendent maintenant la présentation devant le Congrès aujourd'hui et demain par le président de la Réserve fédérale (Fed), Alan Greenspan, de son rapport semi-annuel sur l'économie américaine.

Bush ne rassure personne, Wall Street perd pied

AGENCE FRANCE-PRESSE

Birmingham — Le président George W. Bush a appelé hier les investisseurs à se débarrasser de la «gueule de bois» provoquée par les excès des années économiques fastes, et insisté sur la solidité de l'économie américaine, tentant en vain de rassurer les marchés.

Les propos présidentiels n'ont pas eu l'effet recherché. Les marchés boursiers américains, comme du reste l'ensemble des bourses mondiales, ont perdu pied et accentué leur déclin. Le Dow Jones, le principal indicateur de Wall Street, affichait en mi-journée un recul de 3,8 %. Il avait baissé de 1,33 % une demi-heure après l'intervention de M. Bush lundi matin devant un parterre d'hommes d'affaires lors

d'un déplacement à Birmingham (Alabama, sud).

La Bourse américaine a toutefois évité le pire, Wall Street clôturant sur un déclin d'à peine 0,52 %, après avoir chuté de plus de 5 % au paroxysme de la vague de liquidations qui a balayé la place dans l'après-midi, tandis que le Nasdaq a même réussi à finir dans le vert avec un gain de 0,63 %.

Le Dow Jones a reculé de 45,34 points à 8639,19 points et l'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq a progressé de 8,70 points à 1382,20 points. L'indice S&P 500, plus représentatif de la tendance générale, a perdu 3,52 points (-0,38 %) à 917,87 points.

«Notre économie est fondamentalement solide, l'inflation est faible. Nous avons une politique monétaire saine, les taux d'intérêts sont raisonnables», a déclaré M. Bush, malgré la tourmente frappant les places boursières.

M. Bush a minimisé la crise actuelle, provoquée par la multiplication des scandales financiers depuis qu'a éclaté l'affaire Enron, en qualifiant les soubresauts actuels de résultat d'une «gueule de bois».

«L'Amérique doit se débarrasser de la gueule de bois dont nous souffrons à la suite des excès économiques. Quand il s'agissait des marchés boursiers et des bénéfices d'entreprises, les lendemains [qui déchantaient]

VOIR PAGE A 8: BUSH

- La Bourse de Toronto n'arrive pas à stopper sa chute, page B 5
- L'éditorial de Serge Truffaut: Six mille milliards plus tard, page A 6

Attentat raté contre Chirac

«Regarde la télé dimanche...»

Maxime Brunerie est interné en raison de «sa dangerosité pour lui-même et pour les autres»

PATRICIA TOURANCHEAU LIBÉRATION

Maxime Brunerie, 25 ans, a été interné d'office hier soir par le préfet de police de Paris sans que la brigade criminelle puisse l'interroger à nouveau sur son tir à la carabine contre Jacques Chirac le 14 juillet. «Sa dangerosité pour lui-même et pour les autres» a motivé la décision de le placer d'office dans une unité spécialisée en psychiatrie.

Le procureur de la République a ouvert une information pour «tentative d'assassinat», puis un juge d'instruction désignera des experts psychiatres «aux fins de déterminer si, au moment de l'action, l'intéressé était pénalement responsable de ses actes».

Si Maxime Brunerie était considéré comme dément au moment des faits, la justice devrait le remettre à la médecine, et donc renoncer au procès. Echaudés par le suicide de Richard Durn, le tueur du conseil municipal de Nanterre qui s'était jeté par un vasistas en garde à vue, médecins et magistrats ont opté dans l'affaire Maxime Brunerie pour le risque zéro.

Les aveux du suspect livrés dimanche au cours de 30 minutes d'audition risquent de rester succints et tiennent sur un feuillet et demi, «le strict minimum», selon un policier. Maxime Brunerie a décliné son identité, et parlé de ses préparatifs : «J'ai acheté une carabine 22 long rifle le 6 juillet à l'armurerie Kettner à Corbeil-Essonnes, et j'ai fait un entraînement. J'ai loué un véhicule Renault chez Hertz à Evry pour venir à Paris le 14 juillet et j'ai dissimulé mon arme dans un étui rigide de guitare».

Le tireur explique son itinéraire pour se rendre à côté de l'Arc de triomphe, d'abord en voiture depuis

VOIR PAGE A 8: ATTENTAT

- Un militant néonazi modèle, page A 2

L'ONU à la solde des multinationales de l'eau?

L'économiste Riccardo Petrella dénonce «l'évangile de la compétitivité»

LOUIS-GILLES FRANCEUR LE DEVOIR

L'économiste et politologue Riccardo Petrella accuse les multinationales de l'eau d'avoir fait main basse au cours des dernières années sur les instances onusiennes qui s'occupent de l'environnement et de l'eau, au point d'avoir constitué une «oligarchie mondiale de l'eau», qui répat dans ses différentes instances, y compris au prochain Sommet de la Terre, de Johannesburg, «l'évangile de la compétitivité», des privatisations et de la conception marchande de cette denrée essentielle.

Cette attaque survient à moins de deux mois du

deuxième Sommet de la Terre, à Johannesburg, où l'on s'apprête à valoriser les «partenariats» privés-publics comme moyen privilégié d'assurer l'accès à une eau potable et à l'assainissement aux pays en voie de développement les plus démunis.

Petrella est le fondateur du Mouvement pour un contrat mondial de l'eau, qui défend l'idée que l'accès à cette ressource vitale est un



Riccardo Petrella

VOIR PAGE A 8: EAU

Quand le monde ordinaire monte sur scène

Pippo Delbono et Carole Fréchette proposent à Avignon un théâtre qui a les deux pieds dans la réalité

CHRISTIAN RIOUX CORRESPONDANT DU DEVOIR

Avignon — Le théâtre social existe-t-il toujours ou appartient-il à l'archéologie des années 1970? Peut-on encore mettre en scène la vie sociale et ses enjeux sans sombrer dans la propagande bien-pensante ou militante?

La question a été indirectement posée au festival d'Avignon cette année par deux auteurs complètement différents que séparent aussi bien l'écriture que la géographie.

D'un côté l'italien Pippo Delbono présente dans le «In» trois de ses pièces créées en Italie avec des musiciens, des artistes de rue, des clochards et d'anciens patients d'asiles psychiatriques.

De l'autre, la Québécoise Carole Fréchette lisait dans le «In» Jean et Béatrice, une pièce créée ce printemps au Théâtre d'Aujourd'hui. Fréchette présente simultanément dans le «Off» son grand succès mis en scène par la comédienne Romane Bohringer, Les sept jours de Simon Labrosse.

Les deux auteurs se réclament d'un théâtre qui a les pieds dans la réalité. Le premier parle de la guerre du Kosovo comme du tremblement de terre qui ravagea la ville sicilienne de Gibellina en 1968. La seconde n'a pas hésité à écrire sur le conflit israélo-palestinien (Le Collier d'Hélène) et à s'intéresser depuis toujours aux rapports entre hommes et femmes. Les sept jours de Simon Labrosse décrit le malaise de la jeunesse des années 1990. Bref, le social ne fait peur ni à l'un ni à l'autre.

Alors que Fréchette propose un théâtre plus traditionnel, Pippo Delbono fait éclater les limites de la représentation. Le tout demeure pourtant très accessible, comme ont pu le vérifier il y a deux ans les spectateurs du Carrefour international de théâtre de Québec où Delbono présenta son chef d'œuvre, Bardoni.

Il Silenzio se présente donc comme un hommage aux morts de Gibellina.

VOIR PAGE A 8: AVIGNON



Carole Fréchette



REUTERS

Le président Jiang Zemin: l'empereur rouge.

La succession en Chine

Les «jeunes» contre papa

La haute direction communiste se réunit dans le plus grand secret

ÉRIC MEYER

CORRESPONDANT DU DEVOIR À PÉKIN

Deux années de guerre de succession acharnée en Chine arrivent à leur terme, alors que s'ouvre dans le secret le plus absolu le sommet de Beidaihe, villégiature balnéaire à une heure de Pékin par hélicoptère (moyen de déplacement privilégié des dignitaires vers cette base sous contrôle militaire).

Durant ces deux ans, les intrigues de palais se sont succédées autour d'un homme tout-puissant en apparence, Jiang Zemin, maître des trois pouvoirs: politique, civil et militaire. En même temps, le bureau politique, véritable centre de décision, avait décrété que les leaders de plus de 70 ans — c'est à dire tous, Jiang y compris — démissionneraient en fin de mandat à l'automne 2002, pour laisser place à une équipe nouvelle.

VOIR PAGE A 8: CHINE

INDEX

Annonces	B 5	Idées	A 7
Avis publics ..	B 4	Le monde	A 5
Bourse	B 2	Mots croisés ..	B 4
Culture	B 8	Météo	B 5
Économie	B 1	Sports	B 6
Éditorial	A 6	Télévision	B 7

• LES ACTUALITÉS •

Tireur du 14 juillet

Maxime Brunerie, un militant modèle de l'extrême-droite française

PASCAL CEAUX
LE MONDE

Paris — Militant assidu de l'extrême droite radicale, Maxime Brunerie fréquentait le mouvement skinhead et était un supporter du Paris-Saint-Germain, tendance hooligan. Malgré son jeune âge (25 ans), les policiers de la direction centrale des renseignements généraux (DCRG) lui connaissent déjà un passé: dès 1997, il semble avoir participé à des manifestations du Parti nationaliste français et européen (PNFE).

Ce groupuscule néonazi entretenait alors des liens étroits avec les skinheads en participant, notamment, à la rédaction de *Rebelle blanc*, un fanzine relayant régulièrement l'écho des thèses négationnistes.

Le chef de file de ce courant, qui conteste la réalité de l'holocauste des juifs d'Europe par les nazis, Robert Faurisson, s'exprimait régulièrement.

Des liens étroits avec les skinheads

C'est surtout dans les mouvements de jeunesse proches du monde étudiant que Maxime Brunerie s'est signalé à l'attention des policiers. Membre du Groupe union défense (GUD), puis d'Unité radicale (UR), ce militant modèle y occupe des postes de responsabilité, tout en travaillant dans une société de gardiennage. Selon la DCRG, il aurait dernièrement eu la responsabilité des activités musicales — le suivi des groupes de «rock identitaire», dont les textes véhiculent les thèses de l'extrême droite radicale.

Unité radicale avait organisé le 1^{er} mai 2002, en marge de la manifestation du Front national, un rassemblement à Paris devant la statue de Jeanne d'Arc, place des Pyramides. Aux cris d'*«Europe, jeunesse, révolution»*, les militants avaient dénoncé *«la fracture ethnique»*, dont souffre, selon eux, la société française. Le dirigeant du groupe, Guillaume Luyt, s'était longuement exprimé devant les

caméras de télévision françaises et étrangères pour expliquer les positions de son mouvement.

Rupture avec Le Pen

Ancien dirigeant du Front national de la jeunesse (FNJ) dans le Val-de-Marne, il avait succédé, il y a quelques mois, à Christian Bouchet à la tête d'Union radicale. Il avait justifié sa rupture avec le parti de Jean-Marie Le Pen et avait résumé à grands traits l'idéologie de son mouvement, *«défenseur d'une identité européenne menacée par l'immigration et le capitalisme apatride»*. Mouvement hétéroclite se revendiquant du néonazisme, Unité radicale rassemble des militants venus de différents courants de l'extrême droite.

Anciens lepénistes ou mégrétistes, mais aussi proches de mouvements comme Troisième voie, fondé par Jean-Gilles Malliarakis, ou Terre et peuple, créé par Pierre Vial, un ancien du FN, puis du MNR, ou encore de groupuscules de l'extrême droite bretonne. Comme il l'indique

dans son site Internet, Union radicale s'était prononcé en faveur de M. Mégret lors de la scission du FN, en 1999.

«Nous ne concurrençons pas le Mouvement national, mais nous entendons le compléter en créant un espace d'expression pour ceux qui pourraient être insatisfaits par sa nécessaire modération», peut-on lire. Le groupuscule y affirme ne pas avoir voulu être *«un parti de masse mais une avant-garde, un aiguillon»*, précisant: *«Nous sommes une structure dure et organisée et cela compense notre nombre.»*

Marqués par un antisémitisme permanent, dénonciateurs de la *«finance cosmopolite»* et promoteurs d'un antiaméricanisme virulent, ses membres ont approuvé les attentats du 11 septembre.

Ils organisent chaque année un rendez-vous annuel à Montségur (Ariège) pour célébrer le solstice d'été.

Le 21 juin, ils y arboraient encore des insignes incluant des croix gammées et rendaient hommage à la division SS Charlemagne.

Les médecins et les services d'urgence en région

Pas de loi spéciale avant la semaine prochaine

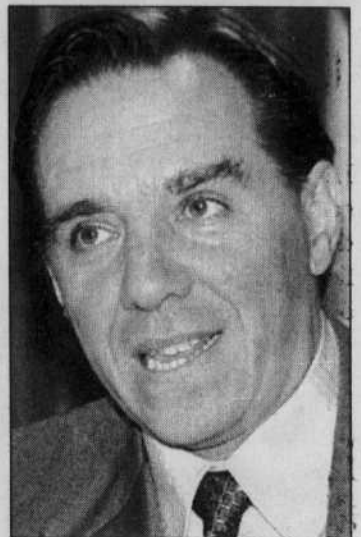
PRESSE CANADIENNE

Québec — Ce n'est pas avant le début de la semaine prochaine que l'on saura si le ministre de la Santé, François Legault, obligera par loi les médecins à assurer en tout temps les services d'urgence en région.

Au ministère de la Santé, la porte-parole Caroline Barber a répété, hier, que M. Legault était disposé à entendre toutes les propositions qu'on pourrait lui faire pour trouver des *«solutions durables»* au problème, mais que *«rien n'est exclu, tout est sur la table»* en ce qui a trait à l'adoption d'une loi spéciale.

Elle a ensuite expliqué que M. Legault ne rentrerait que mardi de ses vacances en Italie, et qu'il prendrait ensuite le temps d'analyser le rapport du groupe de travail où la pénurie de médecins force la fermeture de salles d'urgences, le soir ou la fin de semaine.

Des consultations — avec les fédérations de médecins, entre



ARCHIVES LE DEVOIR

François Legault

autres — se tiendront aussi au cours de la semaine. Tout cela fait qu'une décision ne sera pas annoncée avant la fin de la semaine, voire le début de la semaine prochaine, a ajouté Mme Barber.



RIVIÈRES À VENDRE

Depuis 1991, 57 centrales hydro-électriques privées ont été érigées sur les cours d'eau du Québec.

Que veut-on faire de nos rivières et de nos chutes?

Défenseurs et promoteurs s'affrontent dans un documentaire qui soulève bien des passions... et bien des questions.

avec Gaston Lepage et Louis-Gilles Francoeur, journaliste spécialisé en environnement

Rivières d'argent
ce soir **20 h**



en direct sur la vie

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Affaire Lizotte

L'avocat de Stante demande l'acquittement

Le premier procès de l'«affaire Lizotte» tire à sa fin. Après dix semaines d'audiences, les 12 jurés devraient être en mesure de se retirer pour délibérer dès mercredi pour décider si le policier montréalais Giovanni Stante est responsable de la mort de l'itinérant qu'il a arrêté brutalement il y a près de trois ans.

KARINE FORTIN
LE DEVOIR

L'ancien policier Giovanni Stante n'aurait jamais dû être accusé d'avoir causé la mort de l'itinérant Jean-Pierre Lizotte le 5 septembre 1999, parce que la preuve amassée contre lui est faible, contradictoire, pleine d'erreurs et suscite le doute au lieu de le dissiper», soutient son avocat, M^{re} Michael Stober. A son avis, «pour cette raison, il devrait être acquitté».

Jean-Pierre Lizotte est mort d'une pneumonie le 16 octobre 1999, 41 jours après son arrestation par Stante. La Couronne affirme que sa mort est le résultat de l'intervention musclée du policier du Service de police de Montréal (ancien-nement SPCUM) et du portier du Shed Café, Steve Deschâtelets. Au terme d'une enquête à huis clos, les deux hommes ont été accusés de voies de fait graves, de voies de fait ayant causé des lésions et d'homocide involontaire. Le procès de Steve Deschâtelets devrait com-

mencer d'ici la fin de l'été.

Dans son plaidoyer final, M^{re} Stober s'est d'abord attaqué à la crédibilité des témoins oculaires, et notamment à celle de Jean-Maxime Leroux, un client du Shed Café dont les déclarations au *Devoir* avaient révélé l'incident au grand public. Il a rappelé que Leroux et ses amis avaient déjà beaucoup bu au moment de l'altercation et qu'au lieu d'appeler la police ou le comité d'éthique pour dénoncer le geste dont ils avaient été témoins, ils avaient alerté les médias «pour avoir leurs 15 minutes de gloire sur le dos de Stante».

L'avocat a aussi contesté l'expertise médicale livrée par les témoins de la Couronne. S'appuyant sur les conclusions d'un neurochirurgien et d'un spécialiste en biomécanique, il a affirmé que les lésions à la moelle épinière subies par Lizotte dans la nuit du 5 septembre ne pouvaient avoir été causées par les coups de poing au visage que lui a assénés Stante. Selon sa thèse, la

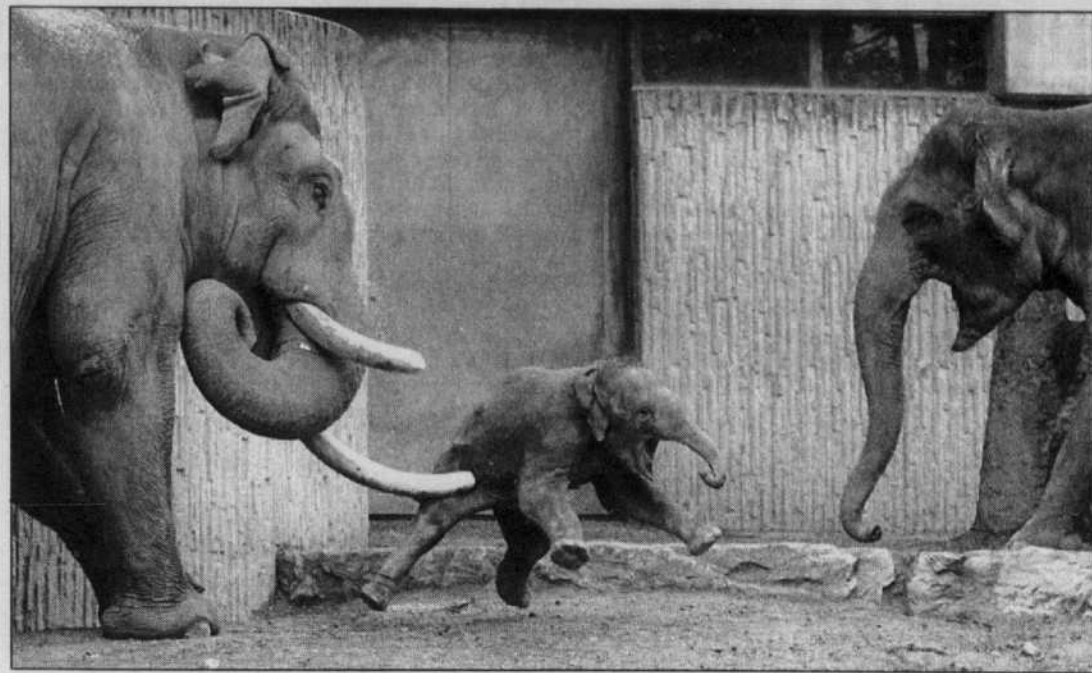
paralysie qui a entraîné la mort de l'itinérant serait plutôt le résultat de la prise du «double nelson» effectuée par le portier Deschâtelets, ou même d'une chute survenue au petit matin du 6 septembre alors que la victime était à l'hôpital.

Le criminaliste affirme que son client est victime du mépris du public pour les forces de l'ordre, voire d'un «complot contre la police». Selon lui, Jean-Pierre Lizotte n'était pas le frère itinérant qu'ont dépeint les médias. «C'était un criminel de carrière, condamné à plusieurs reprises pour voies de fait, agression sexuelle et pour avoir résisté à son arrestation. Le soir du 5 septembre, il était agressif, dangereux», a souligné M^{re} Stober.

Selon lui, Giovanni Stante n'a fait que son devoir en le frappant au visage — à au moins deux reprises — pour le maîtriser. «On accuse M. Stante d'avoir fait son travail. On lui reproche d'être intervenu, en toute légalité et selon les règles qu'il a apprises à l'Institut de police. Mais on lui aurait aussi reproché de n'avoir rien fait», a-t-il déclaré.

La Couronne doit livrer son plaidoyer final aujourd'hui. Le jury de six hommes et six femmes devra ensuite décider si Giovanni Stante est coupable des faits qui lui sont reprochés.

Ça trompe énormément...



ANDREAS MEIER REUTERS

MAXI n'y va pas avec le dos de la cuiller lorsqu'il s'agit de jouer avec sa fille Chandra: le père de l'éléphant l'écorne... gentiment sous les hauts cris de la mère Indi. Cela se passait hier au zoo de Zurich où est née Chandra le 13 mai et où Maxi l'a rencontrée pour la première fois.

Avec le surplus de lisier détruit par enfouissement

Les élevages porcins auraient le champ libre

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

L'autorisation accordée récemment aux producteurs de porc de détruire — vraisemblablement par enfouissement — leur surplus de lisier lève l'ultime frein à l'expansion des élevages, affirme l'Union québécoise de la conservation de la nature (UQCN). Même si le traitement des lisiers et l'enfouissement de leurs résidus fertilisants indésirables, comme le phosphore, apparaissent comme une solution attrayante au premier coup d'œil, cette dernière ne fait que déplacer le problème et risque d'avoir de sérieuses répercussions tant financières qu'environnementales sur les communautés rurales et la structure des entreprises agricoles.

Il faut d'abord savoir que la taille des élevages porcins (le nombre de bêtes) est limitée par la surface des sols disponibles pour l'épandage des lisiers générés par l'élevage, et par la capacité de ces sols à les absorber et les recycler. Un sol pauvre pourra en effet recevoir davantage de déjections animales qu'un sol ayant été enrichi pendant plusieurs années.

Ainsi, lorsque les terres d'un agriculteur arrivent à saturation, celui-ci n'a plus d'autres choix que de créer d'autres terres d'épandage, notamment en déboisant ses forêts, ou de soumettre les déjections animales à un traitement capable d'extraire les éléments fertilisants, comme le phosphore, qui sont en excédent dans les sols de nombreuses

entreprises agricoles. On prévoit ensuite d'offrir ces résidus à d'autres secteurs d'activité que l'agriculture, où on leur trouvera d'autres usages.

«Actuellement, il n'existe cependant pas d'études qui proposent des perspectives réalistes d'utilisation de ces résidus de traitement. De plus, ces résidus s'ajoutent aux quantités toujours croissantes de matières résiduelles fertilisantes provenant des boîtes d'usines d'épuration et des papeteries auxquelles nous sommes déjà confrontés», déclare Roch Bibeau, président de la Commission agriculture de l'UQCN.

Or, le 15 juin dernier, le ministère de l'Environnement du Québec mettait en application le nouveau règlement sur les exploitations agricoles, qui permet désormais aux producteurs agricoles de procéder à la «destruction pure et simple» de ces éléments fertilisants en surplus auxquels on n'aurait pas trouvé de débouchés.

«On a ouvert cette opportunité de façon relativement improvisée pour gérer un problème à court terme, qui était celui de la croissance, critique Roch Bibeau. Le public accueille avec enthousiasme cette solution qui laisse entrevoir la disparition de cette matière malodorante et encombrante par prestidigitacion. Cette disparition apparente du coût environnemental des lisiers se traduit toutefois par des coûts énergétiques et financiers de transport et de transformation significatifs. Il s'agit d'un déplacement des problèmes appréhendés plutôt qu'une réelle solution.»

En effet, il faudra prévoir l'organisation d'un important transport routier vers les sites de traitement, et par conséquent une circulation accrue dans les zones concernées. Il est également fort probable qu'on assiste à une concentration des unités d'élevage près des infrastructures de traitement et, de ce fait, à une production dite «industrielle» de cette activité agricole au Québec. Dans un tel contexte, «on peut donc imaginer que les petites entreprises auront du mal à avoir accès à ces technologies de traitement particulièrement coûteuses», ajoute Roch Bibeau.

Cette nouvelle donne dans la gestion des lisiers porcins abolit donc la contrainte associée à la surface d'épandage disponible, et par conséquent donne libre cours à la croissance de l'industrie. «Au cours des dernières années, nous avons assisté à une croissance voisinant les 4 à 7 % par année. On peut désormais envisager que l'on puisse atteindre une expansion annuelle atteignant les 10 à 15 %», précise-t-il.

Or, la «surreprésentation» des élevages porcins favorisera les monocultures de maïs, lesquelles induiront l'érosion des sols ainsi que leur appauvrissement. Autant de retombées à long terme sur les communautés rurales et la production agricole en général que le gouvernement aurait dû évaluer avant d'opter pour cette solution de facilité qui ne fait disparaître le problème qu'en apparence...

Témoignage d'un ex-membre des Rockers

Point final avec de gros poings

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Pour avoir «sali» le nom des Rockers de Montréal, une filiale des Hells Angels, deux individus ont été invités au local du gang de motards, rue Gilford, où Stéphane Sirois leur a infligé une raclée si sévère qu'à la fin ils se tordaient au sol, en proie à des convulsions. Les victimes ont été réanimées en extrême, «à la houe» à l'eau froide.

Stéphane Sirois, un ex-membre des Rockers reconverti en agent-source, a entraîné hier le public plus que fond dans l'abîme de violence que constitue l'univers des motards. Son témoignage risque d'être aussi dévastateur que ses poings. Membre en règle des Rockers de mars 1996 à juillet 1997, il a quitté le groupe pour des raisons inconnues, pour ensuite s'en rapprocher à l'automne 1999 à titre d'agent-source.

Dans son travail de taupe à la solde des policiers, il a porté un mouchard (un «body pack») à une dizaine de reprises entre le 14 octobre 1999 et le 1^{er} février 2000.

Il a aussi facilité l'enregistrement de 16 conversations téléphoniques à la même époque.

Cheveux en brosse, vêtu d'un complet-veston et cravate, Sirois arbore davantage le look du policier enquêteur que celui du motard à la retraite. Dès son arrivée à la barre des témoins, il a décoché un regard dur et soutenu en direction des 17 accusés, des membres ou associés des Hells et des Rockers qui subsistent leur procès pour trafic de drogue, gangstérisme et complot

pour meurtre. Sirois ne s'en laisse pas imposer. Il parle d'un ton clair et, contrairement à certains de ses homologues du monde des motards, il ne conjugue pas l'imparfait du verbe être, à la troisième personne du pluriel, par un singulier «sontaient».

Agé de 33 ans, le témoin-vedette de la Couronne a déjà fait partie de la célèbre «équipe de baseball» des Rockers, ainsi nommée dans le monde interlope parce qu'elle était chargée de «donner des tapes sur la yeule aux autres, fracasser une couple de clubs, intimider».

Une virée dans un bar

Sirois se souvient entre autres d'avoir effectué une virée dans un bar de Saint-Sauveur, où le propriétaire refusait que des hommes de main des Hells s'adonnent au trafic de stupéfiants. Avec quatre individus, dont l'accusé Kenny Bédard, Sirois est entré dans le bar bondé de clients, où ils ont tout détruit «à coups de battes de baseball».

Les activités des Rockers, telles que décrites par Sirois, consistaient à prendre le contrôle de la vente de drogue dans la région de Montréal, au risque de broyer quelques os au passage, ou même de faucher des vies. Si Stéphane Sirois ne faisait pas partie de «l'équipe de football» des Rockers, présentée comme un alignement de tueurs, ce n'est pas faute d'avoir essayé.

Il est déjà «parti à la chasse» à deux ou trois reprises avec René Charlebois, dans l'espoir d'abattre Marc Belhumeur, un membre des Rock Machines, et Salvatore et Junior Gervasi, les propriétaires du

Castel Tina. Ils ne les ont jamais trouvés. Belhumeur a toutefois été assassiné par la suite.

De son propre aveu, Sirois n'était pas un spécialiste de la «job de bras», mais un homme de business, c'est-à-dire un revendeur de stupéfiants. Œuvrant dans le milieu des bars, il a saisi dans ce commerce illicite l'occasion facile de s'enrichir rapidement. «Pas plus fin qu'un autre, j'ai embarqué».

Sirois a commencé sa carrière comme modeste revendeur indépendant évoluant dans le giron du clan Pelletier, à Anjou et Tête-aux-vents, pour ensuite se ranger du côté des Hells au début de la guerre des motards, à l'été 1994.

Promu «hangaroud» des Rockers en 1995, puis «striker» et enfin membre en règle, il écoulait de un à deux kilos de cocaïne par mois. À titre de porte-couleur des Rockers, de 1996 à 1997, il avait son mot à dire lors des «messes» sur le partage des territoires de vente, le recrutement de nouveaux effectifs et autres affaires courantes. A chaque mois, Sirois versait, comme tous ses frères, «10 % de tout profit de toute activité criminelle» au trésorier du gang, un poste qu'il a lui-même occupé à une certaine époque.

L'argent servait à entretenir le local de la rue Gilford, acheter des armes et verser des allocations aux «frères» emprisonnés. Et pour chaque kilo de cocaïne vendu, les Rockers donnaient une commission de 500 \$ à Maurice Boucher, leur parrain.

L'interrogatoire principal de Sirois se poursuit ce matin.

Un navire canadien capture deux présumés membres d'al-Qaïda

PRESSE CANADIENNE

Mer d'Oman — Un destroyer canadien patrouillant dans le nord de la mer d'Oman a capturé deux présumés membres du groupe terroriste al-Qaïda après une poursuite nocturne, ont fait savoir hier des représentants des Forces armées canadiennes.

Les deux hommes faisaient partie d'un groupe d'environ 25 personnes embarquées dans trois bateaux repérés par un avion militaire canadien.

Soupçonnés d'appartenir au groupe terroriste Al-Qaïda de ben Laden, ils ont été incarcérés. La poursuite a commencé lorsque le NCSM Algonquin a tenté d'arrêter les trois petits navires.

Mais ceux-ci se sont aussitôt dispersés, a expliqué le commodore Eric Lerhe, commandant du grou-

pe d'intervention naval canadien en mer d'Oman.

D'autres navires et des avions de la coalition sont alors entrés dans la course, fouillant les eaux sombres à la recherche des fuyards. L'Algonquin a finalement rattrapé le bateau de huit mètres avec les deux suspects à bord.

Selon le capitaine Gary Paulson, les deux hommes semblaient agités lorsque les Canadiens sont montés à bord pour leur parler et l'un d'eux essayait de forcer le pilote à remettre les gaz. Les Canadiens ont finalement convaincu les suspects de monter à bord de l'Algonquin pour un interrogatoire plus complet. Les deux suspects, âgés dans la vingtaine et la trentaine ont par la suite été transférés aux autorités américaines. Aucun nom n'a été divulgué pour des raisons de sécurité.

Un pouvoir de taxation pour les Autochtones?

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Les communautés autochtones voudraient détenir un pouvoir de taxation, autant sur leurs réserves que sur les territoires ancestraux, et gérer les revenus comme bon leur semble. C'est là que réside la clef menant à l'indépendance économique des communautés autochtones, croit le chef de l'Assemblée des Premières Nations, Matthew Coon Come, en s'appuyant sur une étude que mène actuellement un professeur de l'université York à Toronto.

À la suite d'une série de litiges portés devant les tribunaux au sujet de l'exemption de taxes pour les Autochtones, une trentaine de chefs autochtones ont mandaté un groupe de recherche afin d'examiner différentes stratégies pour stimuler le développement économique de leurs communautés.

Fred Lazar, professeur à l'université York, croit qu'en obtenant le droit de percevoir des taxes, les Autochtones pourraient réduire leur dépendance à l'égard du gouvernement fédéral et briser le cercle de la pauvreté. La proposition qu'il a présentée hier lors d'un point de presse à Kanahwake consiste notam-

ment à accorder aux Autochtones le pouvoir de taxer les compagnies qui désirent exploiter les ressources des territoires traditionnels et ce, à des taux plus bas que celles imposées par les gouvernements. De plus, une communauté pourrait imposer une taxe à ses résidents si elle le juge nécessaire.

Les revenus ainsi générés pourraient s'élever à près de 8 milliards \$, estime le professeur Lazar, «mais ces estimations sont conservatrices parce qu'elles ne tiennent pas compte de l'effet multiplicateur d'une plus grande productivité et de l'augmentation des revenus sur le territoire des Autochtones.»

«Le contrôle de taxes existe déjà dans plusieurs communautés autochtones, mais elle ne s'applique que sur les réserves, indique Matthew Coon Come. Nous aimerions l'étendre aux territoires ancestraux où se trouvent les ressources naturelles.» Pas question de considérer l'abolition de l'exemption de taxes, prévient M. Lazar, car elle constitue une mesure compensatoire pour le non-respect des traités intervenus entre les gouvernements et les peuples autochtones depuis la création de la Confédération. D'autant plus qu'elle encourage les Autoch-

tones à investir en éducation ou à partir en affaires. Elle devrait même être appliquée à l'ensemble des compagnies de propriété autochtone, croit-il. «Si le gouvernement avait respecté les ententes sur le partage des richesses des terres, les Autochtones n'auraient pas besoin de transferts fédéraux et il n'y aurait pas de discussions aujourd'hui concernant l'exemption de taxes», fait-il valoir.

La publication de cette étude survient alors que s'ouvre ce matin à Kahnawake la réunion annuelle de l'Assemblée des Premières Nations à laquelle participent quelque 200 chefs autochtones et autant de délégués. Au cours des trois prochains jours, les représentants des communautés autochtones réunis à la salle de bingo de Kahnawake discuteront de revendications territoriales, de santé, d'éducation, de logement, de développement social et économique. L'ex-ministre des Finances, Paul Martin, s'adressera aux délégués en matinée demain.

Mais deux dossiers chauds risquent de marquer les débats, soit le projet de loi C-61 sur la gouvernance des Premières Nations, et celui ayant trait à la création par Ottawa d'un tribunal indépendant pour régler les revendications des Autochtones.

Camps

Pour annoncer :
Michelle Ruelland 985-3322

2 0 0 2

McGill CAMP DE JOUR ANGLAIS 2002

2^e session de 3 semaines,
du 22 juillet au 9 août
15 heures de cours de langue
15 heures d'ateliers et d'activités
éducatives par semaine

Camp Location : Pensionnat Saint-Nom-de-Marie,
628 ch. Côte Ste-Catherine, Outremont

Renseignements : (514) 398-3529
Site web : www.education.mcgill.ca/ocamp

ALS Plus
Intensif

Anglais Langue Seconde
Plus Intensif

CLUB
402
HOMME



Coupe-vent
importés d'Italie
réversibles

GRAND SOLDE
D'ÉTÉ
150\$ seulement
RÉGULIER 350\$

1118, rue Ste-Catherine O.
2^e étage, Montréal
Tél.: (514) 861-3636

• LES ACTUALITÉS •

Enquête de Statistique Canada

Les longues attentes stressent les malades

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Des centaines de milliers de Canadiens ont souffert d'anxiété ou de douleurs physiques à cause des longues attentes requises avant d'obtenir des soins spécialisés, l'an dernier, conclut une étude fédérale.

Des millions d'autres ont eu de la difficulté à accéder aux soins de routine ou à des conseils en matière de santé, même dans le cas de problèmes de santé mineurs, révèle l'enquête rendue publique hier par Statistique Canada.

Cependant, les gens se sont dits satisfaits des soins, une fois ceux-ci reçus.

Les représentants de Statistique Canada s'abstiennent de tirer des conclusions sur la qualité

du système de soins de santé. Ils soulignent que c'est la première étude du genre et qu'il n'existe donc aucune donnée remontant aux années précédentes pour établir une base de comparaison et déterminer s'il devient plus facile, ou plus difficile aux patients d'obtenir les soins dont ils ont besoin, a expliqué Jean-Marie Berthelot, un analyste qui a travaillé à l'enquête.

Sans aller jusqu'à affirmer que la situation empire, le docteur Henry Haddad, qui est président de l'Association médicale canadienne, a estimé qu'à son avis, la situation, à tout le moins, ne s'améliore pas.

Le critique en matière de santé pour l'Alliance canadienne, le député Rob Merrifield, a aussitôt attribué au gouvernement libéral les lacunes des services de santé. Le

système de santé au Canada n'obtient pas la note de passage en ce qui a trait à la rapidité d'exécution, a-t-il déploré.

Un porte-parole de la ministre de la Santé, Anne McLellan, a souligné que la ministre saisit l'importance de l'accès aux services pour le renouvellement du régime, mais que le gouvernement attend le rapport de la commission royale dirigée par l'ex-premier ministre de la Saskatchewan, Roy Romanow, avant d'entreprendre des réformes concrètes.

Le rapport de Statistique Canada est basé sur un sondage mené auprès de 14 210 personnes âgées de 15 ans et plus, en novembre et décembre derniers. Les résultats ont fait l'objet d'extrapolations pour les appliquer aux 23 millions de Canadiens ayant requis des soins de

santé de quelque nature au cours de l'année.

Inquiétude

Près d'un Canadien sur cinq ayant consulté un spécialiste a dit avoir éprouvé de l'inquiétude, de l'anxiété, du stress ou de la douleur physique au cours de l'attente pour obtenir un rendez-vous. Cela équivaut à environ 900 000 personnes sur les quelque 5 millions qui ont eu recours aux services d'un spécialiste en 2001.

Ceux qui ont subi des attentes pour des tests diagnostiques ou des chirurgies non urgentes ont aussi signalé avoir subi du stress.

Environ 20 % d'entre eux ont qualifié la durée de l'attente d'inacceptable.

La période d'attente variait

considérablement. Plus de la moitié des personnes devant subir des chirurgies pour un cancer ou un problème cardiaque ont attendu moins d'un mois, tandis que dans le cas d'interventions pour des cataractes et des prothèses au genou ou à la hanche, l'attente pouvait se prolonger plus longtemps.

Dans l'ensemble, environ 40 % des patients en chirurgie ont dû attendre un mois ou moins. Cependant, 15 % d'entre eux, moins chanceux, ont dû attendre six mois ou plus.

Par ailleurs, on estime que 2,5 millions de personnes ont éprouvé des difficultés d'accès aux soins de routine, principalement de longues périodes d'attente au cabinet du médecin, ou des difficultés à obtenir un rendez-vous.

Mariages gais

Cauchon doit se prononcer, dit le BQ

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le Bloc québécois estime que le ministre de la Justice, Martin Cauchon, doit cesser de se défilier et doit appliquer à tous la Charte canadienne des droits et libertés, y compris aux couples de même sexe qui désirent se marier.

«La Charte canadienne, ce n'est pas un menu à la carte. On ne peut pas prendre ce qui nous plaît», indique Réal Ménard, député du Bloc québécois et porte-parole dans ce dossier.

Vendredi, la Cour supérieure de l'Ontario rendait un jugement important statuant que l'interdiction faite aux gais de se marier était inconstitutionnelle. Les trois juges s'appuyaient, pour la première fois, sur l'article 15 de la Charte des droits et libertés qui prescrit le droit à l'égalité pour tous.

Selon M. Ménard, le ministre Cauchon n'a plus qu'à respecter la décision de la Cour supérieure ontarienne et ne devrait pas porter la cause devant la Cour d'appel. «La pire chose qui pourrait arriver, dans un dossier de droits de la personne comme celui-là, serait que le fédéral en appelle. Si le gouvernement fédéral en appelle, ça peut très vraisemblablement se rendre jusqu'en Cour suprême, ce qui veut dire plusieurs années de guérilla judiciaire», explique M. Ménard.

Dans d'autres provinces, la lutte des homosexuels pour faire reconnaître le droit au mariage se poursuit devant les tribunaux. En Colombie-Britannique, il y a quelques mois, la Cour jugeait que si le refus de marier les couples gais était inconstitutionnel, il n'en demeurerait pas moins raisonnable de maintenir l'interdiction pour des raisons morales. Les groupes de défense des gais et lesbiennes en ont appelé de cette décision. Ce jugement pesera sûrement dans la balance lorsque le ministre de la Justice décidera de la voie à emprunter.

Au ministère de la Justice, hier, on disait encore réviser le jugement de la Cour supérieure. Ottawa dispose de 15 jours pour déposer une demande d'appel du jugement.

EN BREF

Gros sous donnés

Québec (PC) — Québec redistribuera plus de neuf millions \$ saisis dans le cadre de la lutte à la criminalité, en 2002, et ce sont les corps policiers qui en recevront la meilleure part. À elle seule, l'opération «Printemps 2001», menée contre les groupes de motards criminels, a permis de recueillir 6,3 millions \$ l'an dernier. Ces millions s'ajoutent aux 2,8 millions \$ que le gouvernement québécois a déjà distribués en 2001. Le total atteint donc 9,1 millions \$ pour cette année. Les différents corps policiers québécois, dont le ministre de la Sécurité publique Normand Jutra s'a tenu à souligner «la ténacité et le professionnalisme» dans la lutte livrée aux réseaux criminels organisés, recevront toutefois la part du lion, avec 6,6 millions \$. Du reste, le Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels (FAVAC) recevra 1,25 million \$, qui serviront à financer les 13 Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) que l'on retrouve au Québec.

À la place du chien

San Francisco (AFP) — Une femme dont le chien avait tué une voisine a été reconnue coupable d'homicide involontaire et condamnée à quatre ans de prison hier, par un juge de San Francisco. Marjorie Knoller n'avait pas pu maîtriser son chien, un dogue des Canaries, quand le 26 janvier 2001, il avait attaqué pendant une dizaine de minutes Diane Whipple, 33 ans, une voisine de palier, et l'avait égoragée. Mme Knoller avait été déclarée coupable de meurtre par un jury populaire en mars, mais cette décision avait été cassée en juin par le juge James Warren. Le juge Warren avait cependant condamné le mari de Mme Knoller, Robert Noel, 60 ans, absent au moment de l'attaque, à quatre ans de prison pour homicide involontaire. Lors du premier procès, ultra-médiatisé aux États-Unis, le couple d'avocats avait été très critiqué pour n'avoir montré aucun regret. Marjorie Knoller avait même prétendu que la victime avait provoqué son chien et aurait pu avoir la vie sauve en fermant sa porte plus rapidement. Selon le voisinage, les deux dogues appartenant au couple terrorisaient le voisinage. Ils ont été abattus depuis.

Silence de mort sur «Ground Zero»

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Les décombres du World Trade Center reposent désormais pour l'éternité au flanc d'une colline artificielle, constituée de décennies d'ordures ménagères compactées, sur l'île new-yorkaise de Staten Island.

Hier matin, une brève cérémonie officielle a marqué la fin des opérations de triage et de fouille des quelque 1,8 million de tonnes de débris extraits du site de la catastrophe.

Les dizaines de pelles mécaniques, grues, tapis roulants, engins de toutes sortes qui ont permis pendant près de dix mois de traiter 7000 tonnes par jour se sont tus. Le silence règne désormais sur le cimetière des tours jumelles.

Les yeux humides, poings serrés, Robert Tortora écoute le chant des cornemuses. Cet ingénieur de la voirie municipale était là le 12 septembre, lors de l'arrivée de la première barge chargée des débris des tours jumelles.

«Les décombres ont été enterrés à l'ouest d'ici, face à la rivière. Jolie vue, cela fera une bonne sépulture...», murmure ce géant à barbe blanche, vêtu d'un T-shirt marqué «Sept. 11th, we don't forget».

«J'ai perdu un neveu dans les tours. Je suis sûr que des morceaux de lui sont ici. Mais il faut regarder devant, maintenant. Nous ne pouvons pas avoir peur de ces terroristes. On ne peut pas. Il faut se tourner vers l'avenir.»

Quand il a fallu, dès le soir du 11 septembre, trouver un endroit pour recevoir les décombres encore fumants, le site de Fresh Kills, sur l'île de Staten Island dans le port de New York, s'est imposé.

Pendant des décennies, les marais inhospitaliers de sa côte ouest avaient été le réceptacle des monceaux d'ordures ménagères de la ville, jusqu'à ce que les riverains obtiennent, en mars 2000, la fermeture définitive de la décharge. Ils ont accepté qu'elle rouvre, exceptionnellement, pour constituer la dernière demeure des tours jumelles et de tout ce qu'elles contenaient.

Sous le commandement du Corps des ingénieurs de l'armée américaine, une opération de tri, de fouille et de classification des débris d'une ampleur inégalée a vu le jour en quelques heures. Des tapis géants ont été mis en place, qui séparaient les décombres en fonction de leur taille.

Ils passaient ensuite sur des tapis roulants où des équipes de volontaires (policiers, pompiers, employés municipaux) se sont relayés 24 heures sur 24 pour tâcher d'intercepter au passage tout élément intéressant: papiers d'identité, photos de famille, montres, bijoux, billets, mais aussi fragments de corps humains, que les travailleurs ont vite appris à détecter avant même de les voir, à l'odeur.

Au total, ce sont quelque 54 000 éléments qui ont été séchés, référencés puis rendus quand c'était possible aux familles. Les quatre boîtes noires des deux avions n'ont toutefois jamais été retrouvées, pas même un seul fragment.

«Ici, nous contemplons le meilleur et le pire», a lancé à la tribune le maire de New York Michael Bloomberg. «Le pire de l'humanité, des terroristes qui ont provoqué tant de morts et de peine. Et en même temps, le meilleur, les gens qui ont travaillé pour récupérer des restes humains, qui ont travaillé pour permettre autant que possible le travail de deuil.»

La cérémonie, en présence de dizaines de travailleurs, mais aussi de membres des familles accrochées aux photos encadrées de leurs disparus, s'est achevée au son des cornemuses.

Puis les hélicoptères officiels ont décollé, les portières des voitures ont claqué. Les tours jumelles sont enterrées.

La terre de Caïn



TONY GENTILE REUTERS

IL NE PLEUT PAS souvent en Sicile c'est vrai, mais ce n'est pas tous les jours que l'on peut voir la terre se fendre en mille morceaux sous les morsures du soleil. Même le lac de Jato s'est littéralement vidé de toute eau. Le gouvernement italien a voté une loi d'urgence dans quatre régions de l'île et dépêché l'armée pour aider les agriculteurs à sauver ce qui leur reste de récoltes.

Meurtre d'un hassidim

La police torontoise écarte la piste antisémite

PRESSE CANADIENNE

Toronto — La police a affirmé hier que le meurtre d'un juif hassidim, à Toronto en fin de semaine, n'a rien à voir avec sa religion. Il ne s'agit donc pas d'un crime antisémite, comme on l'avait d'abord craint.

«La preuve dont nous disposons et nos recherches ne permettent pas de soutenir qu'il s'agit d'un crime à caractère haineux», a déclaré l'inspecteur Bob Clarke, de la police de Toronto, en conférence de presse.

David Rosenzweig, qui était âgé de 48 ans et père de six enfants, aidait l'un de ses fils qui avait été impliqué dans un accident mineur de

la circulation, tôt dimanche matin, dans le nord de la ville, quand il a été poignardé dans le dos. M. Rosenzweig portait la barbe et la kippa, une coiffure religieuse qui l'identifiait comme juif.

La police avait décrit les suspects comme «deux hommes blancs au début de la vingtaine, au crâne rasé», accompagnés d'une femme, ce qui avait d'abord fait croire que le crime était motivé par l'antisémitisme.

La nouvelle a rapidement fait le tour du monde et s'est rendue en Israël, où le ministre des Affaires étrangères, Shimon Peres, a même téléphoné à la famille Rosenzweig pour lui transmettre ses sympathies. De plus, le premier ministre

du Canada, Jean Chrétien, et le premier ministre ontarien, Ernie Eves, ont tous deux publié hier une déclaration condamnant l'antisémitisme.

«De telles manifestations d'intolérance et de haine offensent les valeurs dans lesquelles nous croyons en tant que Canadiens», a dit M. Chrétien.

«Une telle violence ne sera tolérée contre aucune personne ni aucun groupe en Ontario», a dit M. Eves.

La veuve de M. Rosenzweig, Chavie Rosenzweig, a demandé hier aux médias du monde entier de s'abstenir de toute intrusion dans les cérémonies de funérailles de son mari. La famille du défunt souhaite honorer sa mé-

moire en privé, selon la tradition juive sacrée, a-t-elle fait savoir dans un communiqué.

Elle a rendu hommage à son mari, en affirmant que celui-ci était un homme de paix, dévoué à sa famille et à sa communauté, profondément religieux et préoccupé par le bien-être de l'humanité.

Un mandat d'arrestation a été émis contre Christopher Steven McBride, âgé de 20 ans, Mercedes Asante, âgée de 19 ans, également connue sous le nom de Sylvia Asante, est elle aussi recherchée. Un autre suspect a été interrogé par la police. Il a été relâché sans qu'aucune accusation ne soit portée contre lui.

Contre vents et marées, la Norvège reprend ses exportations de baleine

AGENCE FRANCE-PRESSE

Oslo — Rompant un moratoire qu'elle observait depuis 14 ans, la Norvège vient d'expédier vers l'Islande une cargaison de viande et de graisse de baleine, au risque de s'attirer une nouvelle fois les foudres de la communauté internationale.

Pour la première fois depuis qu'Oslo a donné son feu vert à une reprise des exportations en janvier 2001, un chargement de 8 tonnes de viande et de graisse de rorqual a quitté la Norvège par voie maritime vendredi, en direction de l'Islande.

«C'est un apéritif pour les Islandais et je suis sûr qu'ils l'aimeront tellement qu'ils en voudront plus», a commenté Ole Mindor Myklebust, l'expéditeur de cette cargaison. «Il s'agit d'un commerce parfaitement normal et complètement légal au-

quel la Norvège doit procéder en tant que nation maritime censée gérer ses ressources de manière durable», a-t-il déclaré à l'AFP.

Le commerce de la baleine est banni par la Convention internationale sur les espèces menacées (Cites).

La Norvège, l'Islande et le Japon, qui avaient tous trois émis des réserves concernant la liste des espèces recensées par cette convention, estiment toutefois ne pas être soumis à cette interdiction.

Après avoir respecté un moratoire de quelques années sur la capture du rorqual, la Norvège avait suscité un véritable tollé en autorisant de nouveau cette pratique dès 1993, mais cette chasse ne servait alors qu'à des fins purement domestiques. En janvier 2001, le royaume scandinave s'était une nouvelle fois attiré les critiques de

la communauté internationale et des organisations de défense de l'environnement en donnant cette fois-ci son feu vert à une reprise des exportations vers l'étranger.

«Je ne comprends pas les critiques qui viennent de pays où l'on autorise les aliments génétiquement modifiés. Je pense aux États-Unis, à l'Australie, à la Nouvelle-Zélande, à l'Angleterre ou encore aux Pays-Bas», a fait valoir M. Myklebust.

Les exportations de baleines norvégiennes sont conditionnées à la mise en place dans les pays importateurs d'un fichier génétique permettant d'assurer la «traçabilité» des baleines commercialisées, afin d'éviter toute chasse illégale du mammifère marin.

Des négociations en vue d'une reprise du commerce de produits baleiniers sont également

en cours avec le Japon, le principal marché pour la viande de rorqual mais aussi pour la graisse, que les Nippons considèrent comme un mets de choix.

«J'espère que le soutien du Japon au commerce international de produits baleiniers se traduira bientôt par des importations en provenance de Norvège», a souligné Bjorn Hugo Bendiksen, vice-président de l'Association des baleiniers norvégiens.

L'accès au marché japonais serait en effet particulièrement lucratif pour ces derniers, qui ont en stock plus de 1000 tonnes de graisse, inutilisée par leurs compatriotes. Un rorqual contient en moyenne 1500 kg de viande et 500 kg de graisse. Pour 2002, Oslo a fixé à 671 cétacés le quota de pêche que se partagent 35 patrons baleiniers.

LE DEVOIR

LE MONDE

Après les États-Unis

L'Église d'Allemagne au banc des accusés

BENOÎT FINCK
AGENCE FRANCE-PRESSE

Berlin — Après celle des États-Unis, l'Église catholique allemande est confrontée à son tour à des accusations d'actes pédophiles commis par des prêtres, après la révélation d'abus sexuels qui ont entraîné la suspension d'un curé et l'ouverture d'une enquête lundi par le parquet de Darmstadt (ouest).

Au centre de cette affaire: un prêtre du diocèse de Mayence soupçonné de s'être livré à des attouchements sexuels sur un adolescent de 14 ans dans les années 1980. Le curé a été suspendu de ses fonctions par l'évêché de Mayence et assigné à résidence dans un monastère qu'il n'a pas le droit de quitter jusqu'à ce que les faits soient élucidés.

Convoqué fin juin par l'évêché après l'accumulation de soupçons de pédophilie, l'intéressé a «réfuté les accusations en les qualifiant de pures calomnies», a expliqué le vicaire général de l'évêché de Mayence, M^r Werner Guballa. Le curé mis en cause a toutefois admis une relation «homosexuelle» avec un autre adolescent. L'évêché avait informé la semaine dernière le parquet des accusations de pédophilie. Mais c'est seulement après les révélations de l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* paru lundi que l'affaire a éclaté au grand jour.

D'après le magazine, ces faits étaient connus depuis de nombreuses années. Le chef du personnel de l'évêché aurait eu connaissance, à la fin des années 1990, «d'indications de plus en plus nettes sur le comportement du prêtre». Des affirmations réfutées par le vicaire général de Mayence: «Nous n'avions pas d'indications claires. Il y a toujours eu des rumeurs. Nous nous sommes occupés du cas dès que nous avons eu connaissance des faits», a-t-il assuré.

Cette affaire ne pourrait être que le début d'un scandale de pédophilie dans l'Église catholique allemande, à en croire une longue enquête du *Spiegel* qui, sous le titre *Pédophiles sous la robe de prêtre - Ébouffer et muter*, a révélé d'autres cas suspects.

Le président de la conférence des évêques, le cardinal-archevêque de Mayence (ouest), Karl Lehmann, diocèse dans lequel le prêtre a été suspendu, s'est empressé de réagir dès dimanche soir, des extraits de l'enquête du magazine ayant été publiés au cours du week-end.

Le plus haut dignitaire religieux catholique allemand s'est déclaré «très préoccupé» par ces révélations. «Nous allons vérifier rapidement et intensivement les faits évoqués dans cet article et, éventuellement, nous ne reculerons pas devant les nécessaires conséquences. Les souffrances endurées par les victimes me touchent plus particulièrement», a-t-il dit.

Autres affaires

Jusqu'ici, c'est surtout l'Église catholique des États-Unis qui a été ébranlée par des affaires de pédophilie. Le pape Jean-Paul II avait convoqué récemment au Vatican les 14 plus hauts dignitaires du clergé américain pour les tancer sévèrement, leur reprochant d'être laxiste sur le sujet.

En Allemagne, outre les cas révélés par le *Spiegel*, d'autres prêtres ont été mis en cause dans des affaires de pédophilie: en avril dernier, un curé de 40 ans de Sandberg (sud) a informé lui-même la police avoir commis des attouchements sexuels sur un adolescent. D'autres cas isolés ont été révélés au cours des années précédentes.

Plus récemment, un diacre qui avait reconnu des abus sexuels sur 45 adolescents âgés de 13 à 16 ans a été emprisonné en mars sur décision du Parquet de Hanovre (nord). En 2000, un prêtre allemand de 45 ans avait été condamné à deux ans de prison ferme pour avoir imposé des relations sexuelles à deux enfants âgés de six et huit ans.

EN BREF

La Grande-Bretagne soigne son éducation

Londres (AFP) — Le gouvernement travailliste de Tony Blair s'est engagé hier à augmenter de plusieurs milliards de livres les dépenses consacrées aux services publics britanniques, dont l'amélioration est jugée cruciale pour lui garantir l'obtention d'un troisième mandat. Le ministre des Finances Gordon Brown a chiffré à 61 milliards de livres (95 milliards d'euros) la hausse des dépenses affectées aux services publics sur les trois prochaines années. Le gouvernement britannique présente chaque année au printemps le budget de l'année fiscale qui démarre. Tous les deux ans, à l'été, il trace les grandes lignes des dépenses pour les trois prochaines années. Le montant des dépenses passera de 240 milliards de livres (374 milliards d'euros) sur l'année fiscale 2002/03 (terminée fin mars) à 301 milliards de livres (469 milliards d'euros) pour 2005/06, a déclaré M. Brown en présentant son plan triennal de dépenses devant la Chambre des communes. Comme prévu, le secteur de l'éducation va se tailler la part du lion, avec une hausse de 6 % par an des investissements jusqu'en 2005/06.

Vers des élections anticipées en Turquie

Ankara (AFP) — Le président du Parlement turc Omer Izzet a convoqué hier l'assemblée en session extraordinaire pour le 1^{er} septembre afin de décider de la tenue d'élections anticipées, après une semaine de crise gouvernementale. La convocation du Parlement, en vacances depuis le 1^{er} juillet, a été demandée par le parti de l'Action nationaliste (MHP, ultranationaliste), partenaire de la coalition du premier ministre Bulent Ecevit, qui résiste depuis plus de deux mois aux appels à démissionner liés à sa mauvaise santé. Le MHP, qui détient 127 sièges sur 550 à l'assemblée, réclame la tenue d'un nouveau scrutin législatif, au départ prévues en 2004, et a réussi à recueillir les 110 signatures nécessaires pour réunir le Parlement. Cette convocation intervient une semaine après le déclenchement d'une grave crise gouvernementale, au cours de laquelle le premier ministre Bulent Ecevit, 77 ans, malade et incapable d'assumer pleinement ses fonctions, a été lâché par son propre parti: 53 députés ont démissionné en huit jours, dont sept ministres.

PAKISTAN

L'assassin du journaliste Daniel Pearl est condamné à mort

REUTERS

Hyderabad — Ahmed Omar Saïd Cheikh, alias Cheikh Omar, militant islamiste d'origine britannique, a été condamné à mort hier pour l'enlèvement et le meurtre du journaliste américain Daniel Pearl.

Ses trois complices, Fahad Naseem, Salman Saqib et Cheikh Adil, ont été condamnés à la prison à vie par le juge Achraf Ali Chah, a-t-on appris de source judiciaire.

Ils sont accusés d'avoir agi sur ordre de Cheikh Omar. Inculpé aux États-Unis, ce dernier risquait d'être extradé en cas d'acquiescement.

«L'administration [américaine] accueille avec bienveillance le verdict du Pakistan dans cette affaire. Daniel Pearl a été brutalement exécuté et la justice pakistanaise a désormais tranché. C'est un nouvel exemple de la lutte du Pakistan contre la terreur», a déclaré Ari Fleisher, porte-parole de la Maison-Blanche.

«Nous, parents, épouse et sœurs de Daniel Pearl, sommes reconnaissants des efforts des autorités pakistanaises et américaines faits pour traduire en justice les coupables de l'enlèvement et du meurtre de Danny», a réagi la famille du journaliste dans le site Web de la fondation Daniel Pearl. «Le verdict d'aujourd'hui est le premier chapitre d'un processus. Nous espérons et croyons que la recherche des ravisseurs et meurtriers encore en liberté va continuer, afin que tous les complices de ce crime impensable soient traduits en justice.»

Les quatre accusés, qui plaident non-coupables, ont écouté dans le



Le procureur général Raja Qureshi a annoncé la sentence hier.

calme l'énoncé du verdict.

Selon le procureur général Raja Qureshi, ils sont également condamnés à verser chacun un demi-million de roupies (8350 \$), à quoi vient s'ajouter une amende collective de deux millions de roupies (33 400 \$).

Une «guerre» de religion

Cet argent est destiné à être versé à la veuve de Daniel Pearl, Mariane. Enceinte au moment de la disparition de son mari, cette dernière a donné naissance à un fils le 28 mai dernier à Paris.

Daniel Pearl a disparu à Karachi, au Pakistan, le 23 janvier, alors qu'il enquê-

taut sur les liens entre le réseau al-Qaïda d'Oussama ben Laden et Richard Reid, le Britannique qui avait tenté le 22 décembre dernier de faire exploser ses chaussures piégées lors d'un vol Paris-Miami d'American Airlines.

Le corps de Pearl n'a jamais été retrouvé, mais une cassette vidéo montrant son exécution avait été envoyée au consulat des États-Unis à Karachi.

Dans un message transmis à la presse via son avocat, Cheikh Omar a réagi à sa condamnation par des menaces, affirmant que «celui qui veut me tuer me tuera ou sera lui-même tué».

Les condamnés à mort sont en gé-

néral exécutés par pendaison au Pakistan. Cela n'intervient toutefois qu'en tout dernier ressort, une fois tous les recours en justice épuisés, et une condamnation à mort se transforme souvent en peine de prison de 25 ans au maximum.

«Comme je l'ai dit auparavant, l'ensemble [de ce procès] est une perte de temps. Je me suis battu [...] simplement pour faire plaisir à mon père. C'est une guerre décisive entre l'islam et les infidèles, et chacun prouve individuellement de quel côté il se trouve», a ajouté Cheikh Omar, qui est âgé de 28 ans.

Né dans une famille de négociants en vêtements, Cheikh Omar a rejoint les mouvements fondamentalistes musulmans après avoir abandonné en 1993 ses études d'économie à l'université de Londres. Présenté comme un élève modèle et sans histoire, il avait fait partie de l'équipe représentant la Grande-Bretagne aux Championnats du monde de bras de fer à Genève.

Marqué par les atrocités commises contre les musulmans dans les Balkans, Cheikh Omar a reçu un entraînement spécial en Afghanistan et au Pakistan, promettant de consacrer sa vie à la défense de la cause islamique.

Arrêté en Inde en 1994 pour l'enlèvement de quatre touristes étrangers, il a été libéré en 1999 peu avant son procès dans le cadre d'un échange après le détournement d'un avion d'une compagnie indienne vers Kandahar, en Afghanistan.

L'accusation a indiqué avoir remarqué des similitudes entre les enlèvements des touristes en Inde et celui de Daniel Pearl.

CACHEMIRE

Grève générale contre l'insécurité

AGENCE FRANCE-PRESSE

Jammu — La capitale d'hiver du Cachemire indien, Jammu, a observé hier une grève générale pour protester contre l'insécurité dans cette région en proie à une rébellion séparatiste, deux jours après un attentat attribué à des islamistes présumés qui a tué 28 personnes. De son côté, New Delhi n'a pas évoqué d'éventuelles représailles militaires, comme elle l'avait fait après le massacre du 14 mai près de Jammu, qui avait fait 35 morts et précipité l'Inde et le Pakistan au bord de la guerre, avant que d'intenses pressions diplomatiques ne fassent baisser la tension.

Ces pressions continuent pour tenter d'éviter une nouvelle escalade, avec une visite attendue dans la région du secrétaire d'État américain, Colin Powell, les 27 et 28 juillet. Hier, les troupes indiennes étaient en alerte à la frontière indo-pakistanaise, de part et d'autre de laquelle sont massés environ un million de soldats depuis décembre, mais aucune recrudescence des tirs n'a été signalée. A Jammu, ville à majorité hindoue du nord-ouest de l'Inde, la plupart des commerces et les établissements scolaires sont restés fermés, tandis que les autobus municipaux ne sont pas sortis de leur dépôt.

L'appel à la grève a été lancé par la section locale du parti nationaliste indien BJP. «Nous avons fermé nos boutiques, non pas à cause de l'appel à la grève, mais pour montrer notre inquiétude et témoigner de notre solidarité vis-à-vis des familles des victimes», a expliqué un commerçant de Jammu, Ramesh Sharma.

Parallèlement, deux manifestations, l'une anti-pakistanaise et l'autre anti-gouvernementale, ont été organisées à Jammu. Environ 300 personnes ont protesté contre l'insécurité, accusant la police de n'être arrivée sur les lieux qu'une heure et demie après le massacre et de n'avoir interpellé aucun des assaillants. L'opposition à New Delhi a aussi dénoncé «l'incapacité du gouvernement indien à protéger les vies des innocents».

De leur côté, des membres du BJP et des étudiants ont crié à Jammu des slogans hostiles au Pakistan, tels que «A bas le général Pervez Musharraf», le président pakistanais. Ils ont aussi réclamé la création d'un nouvel État dans l'Union indienne, qui engloberait la seule région de Jammu, majoritairement hindoue.

Vingt-huit personnes ont été tuées quand des inconnus, des militants islamistes présumés, ont fait irruption samedi dans un quartier pauvre de Jammu et ouvert le feu aveuglément.

Bosnie, Croatie et Yougoslavie

Résultats timides pour une rencontre historique

Les présidents bosniaque, croate et yougoslave se sont rencontrés pour la première fois lors d'un sommet tripartite, hier à Sarajevo. Ils ont jeté les bases d'une future coopération entre ces trois États, ennemis lors des guerres qui les ont vu naître.

LAURENT ROUY
CORRESPONDANT DU DEVOIR

Sarajevo — Ce n'était pas arrivé depuis le début des années 1990, avant le début des guerres de l'ex-Yougoslavie: les présidents Beriz Belkic, Bosniaque, Stipe Mestic, Croate et Vojislav Kostunica, Yougoslave, se sont rencontrés lors d'un sommet tripartite, hier à Sarajevo. Ils ont signé une déclaration commune qui annonce une future coopération entre ces trois États, ennemis il y a seulement sept ans.

Stipe Mestic, au cours de son intervention, a rejeté le plus clairement les nationalismes. «Nos trois pays doivent dépasser le souvenir de leurs guerres brutales. Il faut se rapprocher de nouveau, faciliter le passage de nos frontières et dire clairement qu'elles ne changeront pas, qu'il faut abandonner les illusions de la Grande Serbie ou de la Grande Croatie.» Parlant de la Bosnie, où les graves problèmes de nationalisme persistent et freinent la reconstruction d'un pays dévasté, il a souhaité que cet État «ait un fonctionnement normal». Ce discours très direct n'est pas sans rappeler l'un des premiers voyages à l'étranger du président croate. Peu après son élection de février 2000, Stipe Mestic s'était rendu à Sarajevo et avait évoqué sans détour la part de responsabilité croate dans les hostilités.

En revanche, Vojislav Kostunica, lorsqu'il revendique la paternité de la rencontre, n'a pas les mêmes accents de sincérité. «Après son arrivée au pouvoir en octobre 2000, rappelle un observateur, Kostunica s'était rendu très vite en République serbe de Bosnie. Il avait déclaré son souhait de mettre en place une «relation privilégiée» entre la Yougoslavie et les Serbes de Bosnie. Au cours de sa première visite

à l'étranger, il n'avait passé que 20 minutes à Sarajevo, à l'aéroport.»

Beriz Belkic, président de la présidence collégiale de Bosnie, ne s'attendait sans doute pas à une annonce surprise de la part du président yougoslave. Beriz Belkic avait déclaré à la presse qu'il ne fallait pas s'attendre à des excuses des Serbes pour leurs actes au cours de la guerre. «D'autres hommes viendront et le feront.» Ces paroles d'apaisement n'ont pourtant pas empêché certains groupes de Bosniaques, dont l'association religieuse des «Frères musulmans» de réserver un accueil glacial au président yougoslave. Ces manifestations sont restées minoritaires, la grande majorité de la population bosniaque se désintéressant complètement de l'événement.

Quelques
grands
principes
ont été
énoncés

On pouvait s'attendre à plus lors de cette première rencontre. Quelques grands principes ont tout de même été énoncés, comme la volonté de travailler à un but commun, l'intégration à l'Europe, mais aussi des objectifs à plus court terme: permettre le retour des réfugiés dans leur foyer, régler la question des disparus, mettre en place une coopération régionale pour lutter contre la criminalité, ouvrir les frontières aux flux de personnes et de marchandises.

Formel, consensuel, sans émotion, l'accord signé par les trois présidents mentionne tout de même l'atmosphère «amicale» des discussions et ne retient que les méthodes «pacifiques» de résolution des différends. Posés sur le papier, ces mots seront peut-être la base d'un nouveau départ «historique» salué par la communauté internationale. On peut regretter cependant qu'aucune structure spécifique ne soit créée pour organiser la nouvelle coopération.

Les présidents ont promis par ailleurs de se rencontrer de plus en plus. Transformeront-ils ce vœu en un nouvel élan pour les Balkans?

Le taliban américain plaide coupable

AGENCE FRANCE-PRESSE

Alexandria — John Walker Lindh, le «taliban américain» capturé en Afghanistan, a plaidé coupable hier devant un tribunal fédéral à la suite d'un accord surprise avec l'accusation qui lui permet d'échapper à la prison à vie et à un procès.

«Je plaide coupable, monsieur», a dit d'une voix calme l'accusé au juge T.S. Ellis, cinq mois après avoir affirmé le contraire dans l'enceinte du même tribunal, à Alexandria, près de Washington.

L'accord est intervenu dans la nuit de dimanche à hier, après une négociation serrée entre les avocats de l'accusé et le procureur, avec l'intervention des plus hautes autorités de l'État fédéral. Au terme de ce compromis, neuf des dix chefs d'accusation pesant contre lui, en liaison avec une activité terroriste et avec un complot visant à tuer des citoyens américains, ont été levés.

Dans une déclaration écrite, ses avocats ont relevé que l'accord «montre clairement que M. Lindh n'a jamais fait allégeance à al-Qaïda, au Harakat al-Mujahidin ou à toute autre organisation terroriste, pas plus qu'aux talibans».

Le jeune homme a cependant admis avoir «rendu des services aux talibans», l'un des dix chefs d'accusation qu'il avait nié, et avoir «transporté un explosif en accomplissant un délit», une accusation qui ne figurait pas dans l'acte d'accusation initial.

Il a en outre reconnu avoir «volontairement et délibérément» violé la loi américaine, s'armant d'un fusil d'assaut de type Kalachnikov et de deux grenades, alors qu'il combattait aux côtés des talibans.

À 21 ans, le jeune homme encourt désormais une peine de 20 ans d'emprisonnement, auxquels s'ajoutent six ans de liberté surveillée, ainsi qu'une amende d'un demi-million de dollars. La sentence sera prononcée le 4 octobre prochain. Lindh a en outre renoncé par avance à la possibilité de faire appel s'il est reconnu coupable, mais à condition que sa condamnation n'excède pas 20 ans de prison ferme.

Ben Laden soignerait ses blessures

REUTERS

Londres — Blessé par un éclat d'obus en décembre lors de l'assaut américain contre Tora Bora, Oussama ben Laden est vivant et prépare une nouvelle attaque contre les États-Unis, a affirmé hier un journaliste arabe proche de l'entourage du dirigeant intégriste.

Abdel-Bari Atouane, rédacteur en chef du magazine en langue arabe *al-Qoda al-Arabi* basé à Londres, a déclaré que les partisans de Ben Laden lui avaient dit qu'ils s'étaient regroupés et étaient déterminés à frapper les États-Unis.

«D'après ce qu'ils disent, il semble qu'ils attaqueront le territoire américain, car cela leur assurerait le maximum de publicité», a dit Atouane à Reuters. «Ils se sont regroupés après la campagne [militaire] des États-Unis.»

Washington accuse Ben Laden d'avoir perpétré par l'intermédiaire de son réseau les attentats du 11 septembre dernier.

Atouane a précisé tenir de son entourage que le dirigeant intégriste était aujourd'hui en bonne santé après avoir été blessé à l'épaule par un éclat d'obus en décembre lors de l'assaut américain contre Tora Bora.

D'après ce journaliste, les proches de Ben Laden ont précisé que ce dernier ne prévoyait d'intervenir par le biais d'une cassette vidéo « que lorsque ses partisans auront à nouveau attaqué les Américains ».

É D I T O R I A L

Six mille milliards plus tard

Logique financière oblige, voilà que le malaise découlant des malversations comptables s'étend aux marchés monétaires. L'irrationnel ayant pris le dessus sur son contraire, certains estiment que l'économie nord-américaine vient de pénétrer le territoire dit du cycle vicieux. À terme, des millions de retraités devront rectifier à la baisse leur budget à cause des milliards engloutis dans l'économie du strass et des paillettes.

La catastrophe a été évitée de justesse. Une heure avant la clôture des transactions boursières, l'indice Dow Jones accusait une baisse de 400 points. Si cette réduction très marquée des valeurs était demeurée telle quelle, alors l'expression bonjour les dégâts aurait gagné, si l'on ose dire, son illustration économique. Tous jours est-il que c'est seulement dans le dernier droit que certains investisseurs ont décidé d'acquiescer des millions de titres jugés par eux comme étant des aubaines. Ce faisant, ils ont permis que la conclusion soit beaucoup moins pénible. Il reste que l'évolution chaotique des indices boursiers démontre avec force que la peur, pour reprendre le mot employé par plus d'un gestionnaire, commande bien des ordres donnés aux courtiers.

Cette peur que d'autres investisseurs ont qualifiée de désespoir est le fait avant tout des centaines de milliers de petits porteurs. Il faut souligner que la crise qui agite depuis des semaines les places boursières se distingue des crises observées antérieurement par ceci: le nombre de personnes détenant des actions de compagnies a atteint le nombre record de 80 millions. Autrement dit, un adulte américain sur deux possède des actions. Pour beaucoup d'entre eux, ces titres constituent, on le sait, le cœur de leurs retraites. Pour beaucoup d'autres, et on le sait moins, ces titres composent une portion non négligeable de leur budget quotidien. En effet,

bien des ménages séduits par l'évolution sans cesse croissante des indices boursiers ont intégré les dividendes qu'ils perçoivent dans leurs dépenses. Souvent, pour acheter les titres des entreprises vantées par les unes des magazines, ils se sont endettés. Aujourd'hui, la pression financière à laquelle ils sont désormais confrontés les oblige à revendre à rabais des actions achetées au prix fort. Cet aspect du dossier a ceci de triste qu'ils vont écopier davantage que tous ces patrons qui les ont trompés, que tous ces bonzes qui ont triché en usant d'un cynisme outrancier.

Il y a un chiffre sur lequel il faut s'arrêter: 60 % de l'épargne nord-américaine est placée en bourse. C'est énorme. En fait, c'est trop, beaucoup trop. Cela révèle en tout cas une prépondérance de la culture ou mentalité cigale sur celle de la fourmi. Tôt ou tard, cela finit inévitablement par une réduction rapide et marquée du portefeuille qui se traduit toujours par une augmentation des faillites personnelles. Il y a un autre chiffre sur lequel il faut méditer: depuis son sommet atteint en mars 2000, la capitalisation boursière des entreprises inscrites au Dow Jones a perdu... 6000 milliards de dollars américains!

Ces déboires, qu'on ne sait trop comment qualifier tant ils dépassent l'entendement, découlent de l'éclatement de la nouvelle économie. De cela, mais également des contrecoups que cette nouvelle économie a eus sur l'autre, non pas l'ancienne, mais celle qui repose sur le tangible, sur l'industriel. On se rappellera que ce qui est au cœur de la crise que nous traversons actuellement, ce sont ces fameux stock-options et les avantages fiscaux qui lui ont été alloués. Et alors? Il se trouve que les tripotages comptables — par lesquels on évitait l'inscription de ces dépenses que sont les stock-options dans la colonne des dépenses — ont été pratiqués parce que les chefs de file des entreprises de nouvelles technologies l'avaient demandé. Soit dit en passant, c'est grâce — ou à cause, c'est selon — d'une loi conçue et défendue en 1994 par le sénateur démocrate Joseph Lieberman que ce détournement de l'écriture comptable est entré dans les mœurs. Et ce, contrairement à l'opinion émise par le Financial Accounting Standards Board qui fixe les règles.

Cela étant, la somme de ces facteurs a convaincu un nombre important d'investisseurs influents de jouer le dollar à la baisse. On en a vu les premiers effets hier: le dollar a perdu aux dépens de l'euro. C'est à noter, ce dernier a progressé non pas en raison de la santé économique de l'Europe, mais bien à cause de toutes ces malversations et des louvoisements de l'administration Bush.

Le résultat net de tout cela est fort simple: la méfiance à l'égard de l'état réel de l'économie.



Serge Truffaut

♦ ♦ ♦

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

PRÊTRES PÉDOPHILES...

GARVOITE
2002-04-25

REPRISE 25-04-2002

L E T T R E S

Ce qui est vert doit absolument rester vert

M. Gérald Tremblay, maire de la Ville de Montréal,

Nous voulons ici attirer votre attention sur le projet de construction sur le terrain en bordure de la Rivière des Prairies, à l'extrémité nord du boulevard des Sources, à l'extrémité nord du boulevard des Sources. Ce site est répertorié dans l'Atlas de Montréal comme devant être protégé et ne devrait pas succomber aux promoteurs. Nous voulons attirer particulièrement votre attention sur la réponse du ministère de l'Environnement, que vous évoquez pour justifier votre attitude. Les experts du ministère ont dit qu'une faible partie des 12 hectares d'espaces verts a été remplacée depuis assez longtemps «pour être constructible». C'est tout.

1. Ils n'ont rien dit concernant le bienfait de garder cet ensemble pour un parc éventuel.
2. Ils n'ont rien dit concernant l'accessibilité à la rivière pour l'ensemble des citoyens.
3. Ils n'ont rien dit sur les problèmes de stationnement d'au moins 850 voitures.
4. Ils n'ont rien dit sur les problèmes de sécurité (unique traverse de la voie ferrée pour accéder soit au boul. des Sources ou au boul. Gouin).
5. Ils n'ont rien dit de l'accès à la gare de Roxboro où déjà le stationnement ne suffit pas.
6. Ils n'ont rien dit de la protection écologique.

Tous ces aspects et bien d'autres méritent d'être évalués sérieusement avant de donner carte blanche à ce projet qui fera des dégâts pour longtemps...

Vous avez dit attendre la réponse de l'assemblée publique de consultation du 19 juin dernier. Cette assemblée (bidon?) ou bien n'a pas de mandat clair ou bien ne la connaît pas, ou bien c'est nous qui ne l'avons pas compris. Son rôle, semble-t-il, consistait à entendre les deux

parties, l'une étant pour le projet, l'autre contre. Il va sans dire que notre déception a été grande (si l'on compte le déplacement en plus).

L'Office de consultation publique ou le Conseil du patrimoine seraient certes plus en mesure de vous donner un avis neutre et éclairé. Votre engagement au Sommet de Montréal devrait être respecté. «Ce qui est vert doit rester vert.» C'est le moment de prouver si vous êtes avec les citoyens ou avec les anciennes administrations...

Merci de votre attention et de votre ouverture d'esprit face à cet ensemble de construction domiciliaire sur un site exceptionnel.

Denise Vinet
Comité des résidents des Rapides du Cheval Blanc
Pierrefonds, le 3 juillet 2002

Un pathétisme navrant

Pathétique, navrant, de voir deux messieurs fortunés d'un certain âge se chamailler comme des gamins pour le pouvoir. Le premier, grand philosophe dont la maxime inoubliable et historique est: «Que voulez-vous, c'est la vie», n'a pas encore compris que la vie politique, comme toute vie, a une fin. Il n'a plus rien à prouver. Au train où vont les choses, il ratera sans doute sa sortie, ne faisant pas ici exception à la grande majorité des politiciens.

Quant à l'autre, le Brutus de Lasalle, tout en jouant à l'ange, qu'a-t-il mis de l'avant, outre ses budgets annuels et sa participation à des forums économiques internationaux, comme vision intéressante de la politique depuis ses 12 années passées dans l'ombre du petit gars de Shawinigan? Rien dont je me souviens, le néant. Ce qu'il cherche sans doute, c'est être premier ministre pour quelques années, pour figurer dans les livres d'histoire, avant de se

retraiter paisiblement dans ses terres.

Et on voudrait que la population s'intéresse à ce cirque partisan. Ces deux clowns sont fatigués et à les voir aller on n'a pas envie de rire mais de pleurer. Quand, au soulagement de tous, le rideau tombera-t-il enfin sur eux? J'invoque tous les dieux de l'Olympe pour que cela arrive le plus tôt possible!

Michel Lebel
Entrelacs, le 11 juillet 2002

Le danger de vieillir au Québec

Il y a quelques jours, un quotidien national nous signalait qu'un couple de 54 ans de vie commune était obligé de se séparer, si le mari voulait recevoir certains soins appropriés à son état dans un établissement public. L'épouse se disait pourtant prête à l'accompagner et à aider aux soins que son mari requiert. Le système, lui, a tranché, finie la vie à deux!

Voilà que le *Devoir* nous apprend que: «Des leur arrivée dans un centre d'hébergement, plusieurs patients atteints d'Alzheimer se voient retirer l'Aricept ou ses équivalents, des médicaments jugés trop coûteux pour leurs frêles budgets [...] Certains CHSLD au Québec font même de l'abandon de ces médicaments une condition sine qua non à l'admission de patients dans leurs murs.» Or, «l'Aricept fait partie des rares médicaments prescrits pour retarder la progression de la maladie d'Alzheimer.»

Décidément, vieillir au Québec représente un danger. Ces vieux, pourquoi ne meurent-ils pas? Ce serait si simple alors. Le système n'aurait pas à prendre des décisions aussi absurdes, décisions dont celles dénoncées ici ne sont, probablement, que la pointe de l'iceberg.
Benoît Descôteaux
Montréal, le 12 juillet 2002

LIBRE OPINION

Irréversible: une œuvre troublante, à voir

Noé nous force à prendre du recul par rapport au principe de causalité «normal», qui trop souvent justifie, presque criminellement, des réactions qui ne sont pas justifiables

SÉBASTIEN ÉMARD
Montréal

Tout d'abord, je tiens à souligner que je suis plutôt en accord avec certaines assertions de Bernard Boulad et de Valérie Lafrance («Violence au cinéma - Pourquoi Irréversible?», *Le Devoir*, 20 juin 2002). Je crois moi aussi en leur droit de critiquer sans avoir lu, vu ou consommé (Oscar Wilde: «Je ne lis jamais un livre que je dois critiquer; on se laisse tellement influencer...») et en leur questionnement quant à la cabale médiatique — à la fois essentiellement mauvaise et pourtant sensationnaliste à outrance — autour du film *Irréversible* de Gaspard Noé, ce fameux scandale de la Croisette devenu «blockbusters».

Ce film, je l'ai visionné. Et peut-être pour cette raison, peut-être aussi par naïveté, du haut de mes 20 ans et sans être le moins du monde un professionnel du septième art comme le sont les auteurs de cette descente en flamme de *Irréversible*, j'en arrive à une toute autre conclusion et n'appellerai donc pas comme eux au boycott de ce film, car cette solution, extrême si elle semble a priori légitime, n'en demeure pas moins une forme de censure insidieuse et intolérable, fondée sur un «humanisme» vétuste et obscurantiste, une tentative irréfléchie de bâillonner la liberté d'expression d'un créateur qui n'est pas «politiquement correct».

Avant de vomir, prenons un grand bol d'air et essayons, non de justifier, mais de comprendre.

Une œuvre troublante

J'ai aimé *Irréversible* malgré tout; cette œuvre m'a troublé, questionné, interpellé: comment ne pas l'être, si l'on entend le cinéma comme art. En

sorte que ce jeu (selon la définition de l'art par Gadamer) nous présente une réalité en son essence et ne se réduit pas à «éduquer les masses».

Pour ma part, je ne crois pas à la désensibilisation par surexposition à la violence: il n'en tient qu'à nous de demeurer empathique, car, contrairement à ce que certains «humanistes» voudraient nous faire croire, tout le monde il est pas gentil, loin de là; à quoi bon alors se draper dans les sombres voiles de l'optimisme et de l'ignorance volontaire, afin d'éviter les problèmes qui ravagent notre monde?

Sous prétexte que tout va déjà assez mal comme ça et que l'Art doit précisément servir à nous en divertir (au sens étymologique de faire diversion)?

Non, ma réflexion est ailleurs; par delà la qualité intrinsèque du film (discutable) et notre appréciation subjective, en quoi *Irréversible* est-il symptomatique de notre époque? Et conséquemment: pourquoi *Irréversible* est-il un bon film, quoique très dur, mais vraiment bien construit, et (j'en choisisrai plus d'un)... résolument humain.

Je ne sais si Nietzsche eut apprécié *Irréversible*; pourtant, la conception du temps qui émane de ce film lui aurait semblé juste, car, dans ce mouvement inversé où, spectateurs, il nous est donné de connaître les effets avant les causes, lesquelles semblent paradoxalement prédire les événements antérieurs (c'est-à-dire: postérieurs), elle pré-suppose ainsi un étrange «éternel retour», mais fragmentaire dans la durée (au sens bergsonien du terme) de cette œuvre aux images saisissantes.

Le fait d'avoir débuté par ce qui aurait dû terminer un film chronologiquement «normal» n'est pas étranger à son propos. Car, en faisant précéder la réaction de vengeance à l'acte criminel, qui nous est d'ailleurs montré de façon à ce que l'on s'identifie à la victime, et c'en est presque un euphémisme de trouver cela insoutenable, Noé nous force à prendre du recul par rapport au principe de causalité «normal», qui trop souvent justifie, presque criminellement, des réactions qui ne sont pas justifiables.

Je préfère
cet exercice
de style
stimulant
et choquant
aux fadaïses
pédagogiques
moralisantes
de tous
nos
prophètes
de bonheur

Une vengeance bestiale

Ainsi, la violence du début (sans causes identifiables) nous apparaît dans sa froide vérité: elle est excessive, intolérable, gratuite. Gratuite? Mais bien sûr! Peu importe, nous dit Gaspard Noé, qu'un crime aussi immonde que le viol soit à l'origine de la vengeance meurtrière dont nous avons été témoins (comme cet homme, métaphore de notre propre irresponsabilité, qui arrive sur la scène de l'agression et repart, «je n'ai rien à voir là-dedans»).

Dans une civilisation qui ne pense qu'à la sécurité mais, non le moindre de ses paradoxes, ne fait plus confiance au système judiciaire, la vengeance individuelle contre qui les violeurs, qui les pédophiles, qui les avorteurs (aux États-Unis, surtout) et j'en passe, cette vengeance que certains considèrent comme compréhensible et «correcte», cette vengeance est véritablement aussi monstrueuse, bestiale, criminelle, antisociale que sa... cause.

S'il débute dans la haine, c'est bien l'amour qui clôt cette œuvre paradigmatique d'une certaine génération égoïste et dépolitisée, sevrée très tôt de l'opium utopiste, à laquelle mamelle s'abreuvaient goulument les Occidentaux du XX^e siècle. La sexualité après le freudisme, la sexualité sans culpabilité judéo-chrétienne, la sexualité à l'état brut, difficilement conciliable à quelque idéal amoureux que ce soit, est dépeinte par Noé dans sa plus quotidienne (et occultée) bestialité. Mettre en images un viol, ce n'est pas tout. Le contexte nous permet de relever certaines observations: Alex (médiocre Monica Bellucci) est belle — c'est cynique mais une femme laide ne soulève pas autant de sympathie en général — et, plus important encore, rien n'indique que Noé ait tourné ce pénible plan-séquence dans un but pornographique; bien au contraire: tout est mis en place pour montrer l'absence de beauté et de sexualité, de nécessité et de causalité réelle dans cet événement révoltant.

En dernière instance, je désire souligner la conclusion du film: tout un symbolisme (plus qu'inspiré par 2001, *A Space Odyssey* de Kubrick), mêle enfants, spirales d'eau et Alex pense, un livre à la main. Comme si à la fin (au commencement), il y a l'enfance, paradis fragile que l'on quitte pour la virilité et futile tragédie des violences adultes. Cela s'avère moins une morale qu'un constat: ce film aurait pu ne pas être, mais les gestes que l'on pose sont... irréversibles.

On peut ne pas aimer le dernier Gaspard Noé. Mais je préfère cet exercice de style stimulant et choquant aux fadaïses pédago-moralisantes de tous nos prophètes de bonheur, qui atrophiaient la réalité à force de nous asséner leurs hallucinations rose bonbon sucé longtemps.

IDÉES

L'eau vendue au secteur privé

Naissance d'une oligarchie mondiale

Quand les ONG se mettent à réciter le credo mondial de l'eau

RICCARDO PETRELLA

Conseiller à la Commission européenne et professeur à l'Université catholique de Louvain (B). Les opinions ici exprimées n'engagent que l'auteur qui a publié, notamment, Le Manifeste de l'eau. Pour un contrat mondial, Éditions Labor, Bruxelles et Éditions Page 2, Lausanne, 1998

La première «conquête de l'eau» fut celle des anciennes civilisations chinoise, égyptienne, indienne, assyro-babylonienne, romaine, arabe, andine... fondée sur le captage (notamment par les puits, les collecteurs d'eau de pluie) et la distribution (les canalisations, les aqueducs, etc.). La deuxième «conquête» fut la transformation de l'eau en source d'énergie (les technologies hydrauliques, etc.). La troisième, peut-être encore plus importante que les précédentes, fut la conquête microbienne, grâce à Pasteur, qui a ouvert la grande porte à une nouvelle hygiène et à une véritable politique de la santé. La quatrième est celle à laquelle nous faisons référence ici: c'est la conquête par la logique capitaliste qui a imposé, ces dernières années, la marchandisation et la privatisation de l'eau. Alors que les conquêtes précédentes furent lentes, plutôt locales et diversifiées, la conquête actuelle se caractérise par sa rapidité, sa quasi «universalisation» et son uniformité du fait, en particulier, du nombre relativement réduit et homogène des sujets «conquérants».

Ce groupe a réussi à faire basculer dans son champ, notamment à partir des années 1980, le monde de la techno-bureaucratie internationale, représenté par les fonctionnaires d'organisations internationales intergouvernementales de la grande famille de l'ONU (FAO, OMS, Unesco, OMM, PNUD, PNUE) ainsi que d'organisations gouvernementales continentales comme l'Union européenne, et le monde des scientifiques et des experts réunis dans les multiples organismes internationaux professionnels tels que l'International Water Resources Association, l'International Water Services Association, l'International Rivers Organisation Association, l'International Association on Water Quality, l'Office international de l'eau, le Conseil de concertation sur l'eau potable et l'assainissement. Il a été, pour cela, efficacement aidé et soutenu par la partie de la techno-bureaucratie internationale et nationale constituant, par définition, son allié «naturel». Je parle de la Banque mondiale, du FMI et de l'OMC.

En Europe, il n'y a plus de pays — à l'exception de la Suisse en ce qui concerne uniquement les services de distribution de l'eau — qui ait résisté à la vague de privatisation sous l'une ou l'autre forme mentionnée. Même si des membres de certains gouvernements, comme ceux des Pays-Bas et de l'Allemagne, continuent à déclarer leur opposition à la privatisation de l'eau, celle-ci se répand dans leur pays ne fut-ce qu'au niveau des villes et des régions, souvent responsables en exclusivité des services d'eau. Fait étonnant, le pays du monde occidental où la privatisation n'a pas encore progressé aussi rapidement et de manière étendue qu'ailleurs, ce sont les États-Unis.

Cependant, d'après la banque suisse privée Pictet, qui a lancé en janvier 2000 le premier fonds international d'investissement axé sur 80 valeurs boursières d'entreprises actives dans le secteur de l'eau, la privatisation est destinée à se développer aux États-Unis, où la banque prévoit un taux de privatisation dépassant les 30 % des particuliers servis par le privé à l'horizon 2015, contre les 9 % actuels.

Les «nouveaux conquérants» n'ont pas oublié le monde des ONG et, à travers lui, la société civile, qui a joué, ces dernières années, un rôle plus actif et exigeant concernant les droits des consommateurs et la participation des citoyens. L'existence d'un nombre important d'ONG, qui se sont développées dans les années 1980 et 1990 autour des organisations des Nations unies, en particulier en ce qui concerne l'eau, autour du PNUD, du PNUE, de la FAO, de l'OMS, de l'Unesco et de la Banque mondiale, a facilité la tâche des nouveaux conquérants.

La très grande majorité de ces ONG doit son existence au financement octroyé par les grandes organisations publiques internationales. Dans de très nombreux cas, une partie de leur activité a pu être réalisée grâce aussi au soutien financier des entreprises multinationales privées par le biais notamment du sponsoring. Forcément, la culture politique de ces ONG — bien que militante pour la lutte contre la pauvreté, le sous- et le mal-développement, les inégalités sociales et les exclusions, la destruction de l'environnement — reste une culture imprégnée par le réformisme à l'intérieur du système.

Ainsi le monde de l'entreprise n'a-t-il pas eu de grosses difficultés à faire accepter par ces ONG le principe du credo mondial de l'eau, en particulier par exemple, l'importance de la gestion déléguée sur la base du PPP («partenariat privé-public»). Dès lors, les ONG en considération ont adhéré à l'idée que la solution aux problèmes de l'eau passe par le dialogue entre public et privé. À chaque grand rendez-vous mondial sur l'eau, elles se sont fait promotrices convaincues du dialogue contribuant ainsi à reléguer en marge du système, voire en dehors du système, les approches des autres ONG qui défendent l'eau en tant que bien commun public et la gestion publique des services d'eau, et qui ne considèrent pas comme positif un dialogue avec le monde du capital privé où, par définition, le dialogue est possible uniquement si l'on accepte le traitement de l'eau en tant que bien marchand et, par conséquent, la plausibilité et la légitimité de la gestion privée de l'eau.

Bref, le Forum mondial de l'eau, les entreprises multinationales de l'eau, les organisations des Nations unies, la Banque mondiale peuvent compter



Partout des résistances à la marchandisation et à la privatisation de l'eau se font de plus en plus fréquentes et massives. Dans plusieurs cas, la marche de la conquête a été arrêtée, notamment dans plusieurs régions de l'Inde.

sur un vaste réseau d'ONG qui promeuvent et diffusent les principes sous-jacents à la nouvelle conquête de l'eau. Ils peuvent ainsi se vanter d'être étroitement liés à la société civile et à son écoute. Très belle réussite, en vérité, sur le plan de l'image et de la communication.

Enfin, pour éviter que les principes inspirateurs et les instruments d'application de la politique mondiale de l'eau ne se perdent dans mille rivières, les représentants des quatre groupes majeurs qui composent les conquérants ont mis en place fin 2001 un système d'évaluation des politiques de l'eau, le World Water Assessment Program (WWAP) sous la coordination de l'Unesco. Le WWAP permettra de maintenir un pouvoir d'orientation, de contrôle et de «correction» sur la politique de l'eau afin que celle-ci se développe dans le cadre établi et conformément aux objectifs fixés.

La boucle est bouclée: de la vision (Conseil mondial de l'eau, CME) à l'évaluation (WWAP), en passant par l'opérationnalisation (Global Water Partnership, GWP), l'orchestration cérémoniale politique (le Forum mondial de l'eau), le soutien de la société civile réformiste (les ONG du dialogue), le rapport mondial triennuel (assurant la maîtrise des données statistiques et des analyses), et les moments de production culturelle et symbolique, voire «ludique» (le 22 mars en tant que Journée mondiale de l'eau, les festivals de l'eau, en particulier celui de Stockholm, etc.), tout a été mis en place progressivement.

Dans ce cadre, les réseaux de liens «personnels» établis entre les membres influents des quatre groupes sont particulièrement denses. On ne peut échapper à l'envie d'en mentionner quelques-uns à titre d'exemple: l'ancienne directrice générale de l'Agence canadienne pour la coopération internationale (organisme public intergouvernemental), membre du GWP depuis sa création (organisme privé international) est devenue en 2001 présidente du GWP. La même année elle a été nommée présidente du Conseil scientifique international de la multinationale privée de l'eau Suez. Le coordinateur principal de la politique de l'eau à la Banque mondiale a été président de l'International Water Resources Association (organisation scientifique et professionnelle privée). Il a été nommé vice-président du Conseil mondial de l'eau et fait partie du Comité exécutif du Forum mondial de l'eau. Il est l'auteur du nouveau

document «stratégique» de la BM en matière d'eau, le Water Resources Sector Strategy, ci-dessus cité. Enfin, le vice-président de la Banque mondiale en charge des questions d'environnement, considéré comme l'un des principaux promoteurs de la politique mondiale de l'eau, a été nommé président du GWP lors de sa fondation et président de la Commission mondiale de l'eau pour le XXI^e siècle.

Une oligarchie mondiale de l'eau s'est donc constituée au cours des vingt dernières années. Il serait erroné de crier à la conspiration. Il n'y a pas eu, ni n'existe actuellement aucune conspiration dans les phénomènes décrits. Ce qui est, en revanche, évident, c'est que l'oligarchie mondiale de l'eau croit dans l'eau en tant que bien marchand. Elle croit dans l'évangile de la compétitivité. Elle est nourrie par un esprit de conquête. Pour elle, la planète Terre est un patrimoine formidable de ressources naturelles à «conquérir» par les meilleurs car, seulement de cette manière, croit-elle, la richesse et le bien-être «du monde» peuvent être assurés et augmentés.

N'est heureusement, l'oligarchie mondiale de l'eau n'est pas la seule à s'occuper de l'eau. Partout des résistances à la marchandisation et à la privatisation de l'eau se font de plus en plus fréquentes et massives. Dans plusieurs cas, la marche de la conquête a été arrêtée comme à Cochabamba (Bolivie), à Montréal, Vancouver et à Moncton (Canada), à New Orleans (États-Unis), dans plusieurs régions de l'Inde, en Belgique, dans plusieurs communes de France qui sont revenues à la gestion publique des services d'eau en régie, au Costa Rica, en Afrique du Sud. Les batailles continuent et se multiplient aux Philippines, Sénégal, Mali, en Allemagne, au Brésil, en Argentine, au Burkina-Faso, au Ghana, en Italie (où l'eau a été littéralement vendue à la logique capitaliste car depuis 2002 la gestion des services d'eau en régie directe est interdite par la loi. Les services d'eau doivent être désormais gérés par des entreprises anonymes, quelle que soit la nature du capital).

Au deuxième Forum mondial social de Porto Alegre, la Coalition mondiale contre la privatisation et la marchandisation de l'eau est née. Elle a été portée formellement aux fonts baptismaux le 23 mai de cette année à Créteil par les représentants d'une trentaine d'organisations venant de la Malaisie, de l'Inde, du Ghana, du Maroc, de la France, de l'Italie, de la Suisse, de l'Espagne, du Canada, des États-Unis, du Brésil, de la Bolivie, de l'Argentine, de l'Équateur, du Chili. Le devenir de l'eau et du droit à la vie pour tous à l'horizon 2020-2025 reste ouvert.

Crise du logement

La mauvaise foi d'une étude bidon

FRÉDÉRIC DUBOIS

Organisateur de campagne auprès du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ)

Une étude intitulée «Comment résoudre la crise du logement au Québec?» est atterrée sur mon bureau une semaine avant le 1^{er} juillet. Quelques jours plus tard, l'Institut économique de Montréal (IEDM), qui en est le promoteur, faisait étalage de sa recette magique pour combattre la crise du logement en conférence de presse.

Dans un simplisme sans pareil, l'Institut, financé par des intérêts privés, a réussi à démontrer son manque total de bonne foi sur les questions socio-économiques. L'étude propose trois mesures principales pour pallier à la crise actuelle, soit de déréglémenter le prix des loyers, de déréglémenter l'industrie de la construction et d'abolir la construction de logements sociaux au profit de soutiens financiers aux individus les plus démunis.

Le timide contrôle des loyers qui existe au Québec est exercé uniquement lorsqu'un locataire refuse une augmentation de loyer. Dans la majorité des cas, les augmentations massives de loyers et, dans une plus grande mesure encore, des loyers les plus bas, se font au moment d'un changement de locataire. Ainsi, le marché opère pratiquement librement le souhaite l'IEDM depuis nombre d'années. Les deux dernières années ont cependant vu croître de façon spéculative et déraisonnable la moyenne des augmentations de loyer. La marginalisation et la discrimination sur la base de la condition sociale qui s'ensuit entraîne son lot d'appauvrissement, ce qui à son tour agrandit la crise du logement. La déréglémentation aurait pour effet de paupériser une frange grandissante de la société et d'agrandir l'écart entre le pouvoir d'achat réel et le prix du loyer d'un locataire. Dans le cas de baux commerciaux, des entreprises et propriétaires fixent le prix du loyer par rapport aux lois du marché, la différence étant que ces entités sont à but commercial et que les hausses qu'elles subissent sont transmises directement au consommateur via une hausse du prix de ses produits et services. Le citoyen locataire lui, n'est pas un consommateur-producteur, mais bien un être humain avec des besoins essentiels à combler. Il ne peut donc pas répondre des seules lois du marché.

Déréglémenter une industrie de la construction qui bénéficie déjà de largesses gouvernementales et de normes minimales à respecter est risible. S'il n'y a pas de construction de nouvelles unités de logements locatifs, c'est parce que la construction de condos et résidences pour personnes âgées est devenue trop intéressante financièrement. Les constructeurs vont là où se cache le magot, c'est une évidence sous un régime capitaliste. Si par contre le gouvernement voulait vraiment sortir le Québec de sa crise du logement, il devrait mettre un terme aux activités spéculatives, notamment par l'imposition de plafonds aux profits sans précédent réalisés par la construction de tels immeubles. Cela remettrait les pendules à l'heure, si bien que l'immobilier serait perçu à nouveau comme ce qu'il est, soit un investissement rentable et stable à long terme. Un réinvestissement massif dans la construction — et surtout la rénovation — serait alors stimulé.

Il est ensuite faux d'affirmer que le supplément au loyer est moins cher en bout de ligne que la construction de logements sociaux. Plusieurs études ont déjà démontré le contraire. Les suppléments au loyer aident temporairement, mais n'arrivent pas à s'attaquer aux causes profondes qui sous-tendent le plus souvent la pauvreté d'un ménage. L'IEDM va même jusqu'à prôner le travail au noir pour justifier que le secteur privé est plus efficace dans la gestion d'immeubles que le secteur public par ses HLM. Encourager le non-respect des lois dans une étude, c'est à mon sens se retirer toute crédibilité, en plus de véhiculer des faussetés. Le logement social est nécessaire dans plusieurs cas, dépendamment des besoins de la population auxquels une gestion privée ne peut pas répondre. À ce chapitre, le seul critère de rentabilité et de maximisation des profits pour sortir le Québec d'une telle crise socio-économique, omettant du coup les critères sociaux, révèle les intentions uniquement marchandes se cachant derrière cette étude.

L'IEDM, dans la plus pure tradition des *think tank*, «groupes d'experts» promouvant les idées néolibérales et la privatisation tous azimuts, a habilement mis en lumière l'incompétence de son discours économique biaisé. L'analyse présentée en pleine crise du logement laisse présager une volonté d'influence des instances décisionnelles aux prises avec les mesures d'urgence. Les prochains mois seront ceux d'une lutte omniprésente, soit celle du droit au logement face au droit de propriété. Les Québécoises et Québécois devront invariablement se positionner pour savoir quel droit devrait avoir préséance sur l'autre. Là se trouve la solution à la crise du logement.

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous prendrons contact avec son auteur.

Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), François Cardinal (actualité municipale), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste); Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Josée Boileau, Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (reporters); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Éric Desrosiers, Valérie Dufour, Pauline Gravel, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzziello; Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Deromé, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Martine Fournier, Véronique Gérard, Aurélien Hurbatt, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Michelle Ruelland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Pilon, Olivier Zaida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Hélène Gervais, Marie-Eve Santerre, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjoind-administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

BUSH

Un sondage Gallup indique que le président demeure très populaire

SUIITE DE LA PAGE 1

n'existaient pas et nous souffrons d'une "gueule de bois" à la suite de ces excès», a déclaré M. Bush.

Le président a pris soin de souligner que la plupart des indicateurs économiques restaient positifs malgré la crise boursière.

«La productivité s'accroît [...] La croissance au premier trimestre a dépassé légèrement 6 %. C'est un bon signe», a-t-il dit avant de noter que les commandes de biens durables étaient en hausse depuis six mois, et que le secteur manufacturier, déprimé, se relevait lentement, les ventes de détail ayant augmenté de 1 % le mois dernier.

Mais pour Art Hogan, un analyste de la maison de courtage Jefferie, le message du président Bush est trop mou au goût des investisseurs.

«Le président essaie de calmer tout le monde mais ce n'est pas ce que les gens veulent entendre. Je ne pense qu'il [le président] a eu l'impact positif qu'il espérait avoir», a noté cet expert.

Signe de l'inquiétude persistante des investisseurs sur les résultats des entreprises américaines, l'euro s'est installé au-dessus de la parité avec le dollar hier pour la première fois depuis février 2000. Il s'échangeait à 16h GMT, à 1,0070 \$US contre 0,9912 \$US vendredi soir.

Les marchés se raccrochent désormais, pour obtenir un renversement de tendance, à la présentation devant le Congrès aujourd'hui et mercredi par le président de la Réserve fédérale (Fed), Alan Greenspan, de son rapport semi-annuel sur l'économie américaine.

Au cours de son intervention à Birmingham, M. Bush a renouvelé ses avertissements aux patrons véreux et a souligné sa détermination de lutter contre la corruption dans les entreprises, avec la création d'une commission spéciale chargée de traquer les fraudes et de mettre fin au maquillage des comptes de sociétés, et du durcissement des peines prévues en cas d'infractions.

«Il est important pour les patrons américains d'entendre cet appel. Vous devez faire preuve de responsabilité et nous attendons de vous une totale transparence en matière de profits et pertes, en traitant investisseurs et employés avec le respect qu'ils méritent», a déclaré M. Bush en appelant le Congrès à légiférer au plus vite possible dans ce domaine.

Le Sénat américain s'appretait à voter hier un vaste projet de loi de réforme des règles comptables, qui prévoit la création d'une commission de surveillance — qualifiée de super-brigade financière — qui devra déterminer les normes, procéder à des inspections et sanctionner les sociétés comptables qui jonglent avec les règles.

Elle devrait également interdire aux sociétés d'audit de réaliser certaines opérations de conseil et renforcer la Commission des opérations boursières (SEC) américaine. Le texte du Sénat devra une fois adopté être discuté avec la Chambre des représentants avant d'obtenir la signature de M. Bush.

Selon un sondage de l'institut d'opinion Gallup, les Américains sont relativement divisés sur l'impact des mesures préconisées par M. Bush. 43 % des personnes interrogées estiment qu'elles seront efficaces tandis que 39 % pensent le contraire. Selon la même étude, la popularité du président reste forte: 73 % des personnes interrogées approuvent sa conduite du pays, même si 39 % estiment qu'il avait agi illégalement ou pris des libertés avec l'éthique lorsqu'il était au conseil d'administration du groupe Harken.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* peut, à l'occasion, remettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec.

ATTENTAT

«Sûrement secoué de la tête»

SUIITE DE LA PAGE 1

son domicile à Courcouronnes (Essonne), puis en métro et à pied, pour se poster dans la foule. Au passage de Jacques Chirac à bord de sa *command-car*, «j'ai fait feu à une seule reprise [...] et j'ai voulu mettre fin à mes jours». Le mobile apparaît alors en filigrane: «Si le président de la République avait été tué ou touché, on aurait parlé de moi.»

Les officiers ont obtenu de lui les noms de ses rencontres des derniers jours, à savoir son «meilleur ami» Olivier F. vendredi dernier, puis le lendemain, Cyril B. et Mathilde J., tous trois membres du mouvement d'extrême-droite Unité radicale. Faute de temps, rien n'a pu être creusé sur son mobile ou son cheminement.

Vers 16h hier, le gardé à vue a consulté un avocat puis un médecin. Le praticien de garde à l'unité médico-judiciaire de l'hôtel-Dieu qui l'a examiné a certifié: «Altération majeure de l'humeur, avec intention suicidaire persistante et risque important de passage à l'acte. État de santé incompatible avec la garde à vue». Les policiers ont tenté de négocier une garde à vue dans l'hôpital. Le médecin a refusé et a décidé du transfert de Maxime Brunerie à l'infirmierie psychiatrique de la préfecture de police de Paris. Le risque que ce jeune néonazi tue ou

se tue a été jugé trop important.

La brigade criminelle a interrogé et perquisitionné une dizaine de ses proches, notamment sa sœur cadette de 22 ans, persuadée à tort que Maxime est raciste à cause de son petit copain à elle, tunisien. Les fiches policières sur Maxime Brunerie depuis 1997 démontrent un engagement ancien aux côtés des groupes fascistes: Parti nationaliste français et européen (PNFE), adhésion au Groupe union défense (GUD) en 1999 puis à Unité radicale.

En outre, les services policiers ont repéré Maxime Brunerie comme l'un des piliers «des groupes de rock identitaire français» d'Unité radicale, rédacteur d'articles dans le fanzine négationniste *Rebelle blanc*, et hooligan du Kop Boulogne, abonné au club de football du Paris-Saint-Germain jusqu'en 2000.

Sa participation au groupe «BBB» — baise, bière, baston — qui, dans son site Internet, se définit ainsi «Nous sommes de gros beaux alcooliques» et montre le héros «Kro» en photo avec «Maxime, son digne fils». Brunerie milite aussi au Mouvement national républicain (MNR), et s'est présenté sous ce label aux municipales de mars 2001 dans le 18^e arrondissement de Paris.

Bruno Megret a réagi hier pour se démarquer: «Le MNR n'est pas plus concerné par cet acte odieux

et insensé que ne l'étaient les Verts ou la Ligue des droits de l'Homme par le massacre de Nanterre, pourtant perpétré par l'un de leurs adhérents», en référence à Richard Durn qui a tué huit conseillers municipaux à Nanterre le 27 mars.

Ainsi, le leader du MNR déplore «que certains cherchent à en donner une signification politique alors que l'auteur s'avère être à l'évidence un cas psychiatrique». Distance également, mais «soutien» à Maxime par «camaraderie», pour Unité radicale.

Les enquêteurs penchent pour l'hypothèse «d'un acte isolé». Selon Olivier F., le «meilleur ami», Maxime lui a lancé vendredi une phrase énigmatique — «regarde la télé dimanche», mais il n'a pas pu savoir pourquoi: «Tu verras...». À Cyril B. et Mathilde J., il a sorti: «Je vais tuer le président de la République» mais «comme une boutade» qu'ils n'ont pas pris au sérieux. Un courriel a été intercepté sur un site hooligan anglais appelé «Combat 18» (pour Adolph Hitler), un message «from Paris-Maxime» le samedi 13 juillet: «Watch the TV this Sunday, I will be the star...». Signé 88 (=H.H.= Heil Hitler, ndlr). Pour un enquêteur, Maxime Brunerie, «sûrement secoué de la tête, nous fait le syndrome de Richard Durn, essayant de tuer seul le président, puis de se suicider». Médecins et magistrats ont aussi redouté le syndrome Durn.

CHINE

«La Chine a une chance unique de dépasser l'ère du culte de la personnalité»

SUIITE DE LA PAGE 1

La bataille avait donc consisté pour chaque baron, dans l'intervalle, à placer ses poulains dans ce directoire dit «de la quatrième génération»: Zeng Qinghong pour Jiang Zemin, Wu Bangguo pour Li Peng (tous ces gens, plutôt conservateurs), Wen Jiabao (le probable prochain premier ministre, libéral) pour Zhu Rongji. Tandis que deux hommes avaient été implantés 10 ans plus tôt par Deng Xiaoping en personne, intouchables de ce fait: Hu Jintao, futur président et (peut-être) secrétaire du Parti communiste, et Li Ruihuan, prochain patron du Parlement.

Mais cette guerre avait en superposition, au moins deux autres champs de bataille: l'une des factions tentait de ravalier la seule façade de la Chine n'ayant jamais été modernisée, à savoir le Parti communiste chinois (PCC). Il s'agissait de reconnaître, tout en douceur, le rôle des patrons privés, avec leurs 29 millions de PME, plus de la moitié du produit national brut et 60 % des exportations. Et là, l'aile gauche, historique, du Parti s'insurgeait, refusant l'abandon de la lutte des classes. Pour les contrer, Jiang, en juillet 2001, lançait sa campagne «historique» dite «des trois représentativités» pour imposer, dans l'appareil, une place à la classe d'affaires: ce thème divise toujours tout autant — y compris à Beidaihe. Le PCC était déchiré entre son passé et son avenir, et voyait son unité menacée, notamment entre les provinces de l'intérieur, pauvres et volontiers nostalgiques de Mao Zedong, et celles de la côte et du sud, plus confiantes en la compétition et les échanges planétaires.

Le dernier front est plus subtil et discret: le combat d'arrière-garde de Jiang Zemin pour garder le pouvoir. Par deux fois en deux ans, l'empereur rouge a tenté de conserver sa position. Une fois, en réclamant le rétablissement d'un poste de «président du Parti», que seul Mao avant lui avait exercé. La seconde fois, en demandant un changement de la Constitution, pour lui permettre de briguer un troisième mandat de secrétaire général du PCC: à chaque tentative, le bureau politique a voté «non» sans appel. Enfin, pas plus tard que ce mois-ci, à travers les médias se sont multipliés les appels de journaliers, cadres du Parti et hommes d'affaires, thuriféraires réclamant son maintien, sous prétexte que «la Chine ne pourrait pas se passer de l'expérience du leader [...] pour lui faire passer le cap de l'entrée à l'OMC [...] et gérer comme il faut les difficiles relations avec les USA [...] tout en assurant le retour sans embûches [c'est-à-dire la reddition pacifique] de Taïwan». Du coup, soudain, la rumeur donnait Jiang Zemin prochain secrétaire du Parti, tandis que Hu Jintao et Zeng Qinghong recevaient chacun un poste nouveau et potiche de vice-secrétaire...

Mais une fois encore, on vit les autres poids lourds au bureau politique s'élever pour s'y opposer: aux dernières nouvelles (fraîches de 24 heures), l'équipe

des «jeunes leaders» devrait obtenir son ticket non rogné pour le pouvoir, au nom de cette phrase d'un politologue proche de l'appareil: «La Chine a une chance unique de dépasser l'ère du culte de la personnalité [...] à condition que Jiang passe entièrement la main [...] autrement, des nouvelles tensions risquent d'émerger!» Au passage, les «fans» de Jiang Zemin ne sont pas forcément les godillots du Parti, et expriment peut-être une opinion sincère: d'autres pays comme la France ou l'Italie expriment eux aussi leur mal à s'affranchir du mythe d'un père de la nation ou homme providentiel!

On voit donc les enjeux immenses et les tensions entourant cette réunion capitale. Cette nation composée d'un quart de l'humanité fait face à des crises graves, nécessitant des décisions urgentes dans les domaines de la santé, la démocratie, la misère des campagnes, la corruption galopante. Face à cela, elle a le choix entre un pouvoir de «jeunes» technocrates dont on ne sait rien (ayant formidablement caché leur jeu), et un jeu politique «à la papa» notablement incapable de faire bouger les choses. Et finalement, apparaît la raison du secret absolu autour de ce conclave balnéaire: moins pour se protéger de la curiosité de l'étranger que des peurs et spectres de l'intérieur, afin de donner aux leaders anciens et nouveaux une chance de faire les bons choix. Dans la désignation de l'équipe future, toute erreur de manipulation pourrait se traduire, à court terme, par l'effondrement du système entier!

AVIGNON

maîtres sur des textes poétiques. On dirait parfois qu'il a traîné un grand pan de vie sur la scène. *Il Silenzio* est imprégné de la fragilité de l'existence, comme si tout pouvait mourir à chaque instant. Loin du naturalisme, les visages de ses comédiens dégagent une poésie fantastique. L'auteur ne s'est pas contenté de cueillir dans la vie de tous les jours quelques moments féériques pour nous les offrir en cadeau. Il les a littéralement sublimes pour en faire de purs objets de plaisir.

Carole Fréchette: le rire

Carole Fréchette aussi s'inspire de la vie quotidienne. La mise en scène que propose Romane Bohringer des *Sept jours de Simon Labrosse* dans le festival Off ne manque pas d'entrain. Pour une première mise en scène, on peut même dire que c'est une réussite.

EAU

sources Association, l'International Water Services Association, l'International Rivers Organisation Association, l'International Association on Water Quality, l'Office international de l'eau, le Conseil de concertation sur l'eau potable et l'assainissement, etc.»

Les multinationales ont été «aidées et soutenues» dans leur travail, dit-il, par des alliés naturels comme la Banque mondiale, le FMI et l'OMC.

Le lobby international de l'eau, ajoute-t-il, a utilisé toutes ses plateformes publiques, dont il a souvent commandité la tenue pour mettre de l'avant quatre principes qui ont fait leur chemin dans ces différentes instances, au point d'en devenir souvent les piliers de leurs politiques officielles.

Le premier principe est celui de la marchandisation, qui considère l'eau comme un bien économique qu'on vendra au plus offrant et qui serait ainsi moins gaspillée puisqu'elle aura un prix. Ce principe a été officiellement reconnu, rappelle Petrella, en 1992 à la Conférence des Nations unies de Dublin, où se préparait le premier Sommet de la Terre de Rio. Le deuxième principe, celui de la primauté de l'investissement privé, postule que «l'investissement public doit être réduit et limité».

Troisièmement, ajoute Riccardo Petrella, les notions de «droit» d'accès à cette ressource vitale seraient remplacées par une «culture de besoin et de service universel» où le «besoin» d'eau se retrouverait à côté des besoins plus accessoires comme ceux en transport, en énergie, en communications, en logement.

Petrella note qu'à la Conférence mondiale des Nations unies sur le financement du développement, à Monterrey en mars dernier, «les leaders du monde ne croient plus qu'en la primauté de l'investissement privé pour résoudre les problèmes du monde».

Le quatrième principe, ajoute-t-il, est le dogme de la privatisation qui n'enlèverait pas aux élus le pouvoir politique ultime de décision même si la propriété des services publics ne leur appartient plus, une thé-

se défend depuis 1993 par la Banque mondiale et qui a «élevé au rang de modèle mondial» le système de gestion déléguée de l'eau appelé le «partenariat privé-public», ou PPP.

Fait étonnant, note Petrella, c'est aux États-Unis que les privatisations ont le moins progressé, ce qui pourrait s'expliquer par le sens très aigu des Américains pour la communauté locale. Mais, dit-il, la Banque mondiale y prévoit un taux de privatisation qui permettra au secteur privé de desservir en services d'eau 30 % de la population d'ici 2015, contre 9 % à l'heure actuelle.

Selon Petrella, la Banque mondiale a aidé à faire naître le Conseil mondial de l'eau, un organisme privé qui a aussi pris son envol grâce à d'autres instances onusiennes et des multinationales comme Suez et Vivendi, dont on retrouve des dirigeants comme membres fondateurs, et des professionnels intéressés aux affaires de ces mêmes sociétés. Le CME, malgré son caractère privé et fort orienté, s'est vu conférer la tâche de définir une «vision mondiale de l'eau» par la Banque mondiale. Il organise depuis un Forum mondial de l'eau dont la version 1996 se tiendra à Montréal. Cette «grand-messe» de l'oligarchie mondiale et privée de l'eau a aussi soutenu, selon Petrella, le Global Water Partnership ou Partenariat mondial de l'eau qui a pour tâche de faire passer sa vision particulière dans les politiques gouvernementales dans le monde.

Selon Petrella, plusieurs ONG qui se sont développées autour des politiques et instances onusiennes liées à l'eau doivent «leur existence au financement octroyé par les grandes organisations publiques internationales», ce qui assure au CME, au GWP, au Forum et à la Banque mondiale «un vaste réseau d'ONG qui œuvrent et diffusent les principes sous-jacents à la nouvelle conquête de l'eau».

Petrella estime que cet immense «réseau de liens personnels» a engendré une «oligarchie mondiale de l'eau».